



Voici les résultats du premier trimestre de l'exercice 2020, clos le 30 juin 2019.

- Les produits du trimestre ont totalisé 3,668 milliards de dollars, en hausse de 400,6 millions de dollars, ou 12,3 %.
- Le BAIIA ajusté* s'est élevé à 358,0 millions de dollars, en hausse de 50,5 millions de dollars, ou 16,4 %.
- Le bénéfice net a totalisé 121,4 millions de dollars, en baisse de 4,6 millions de dollars, ou 3,7 %.
- Le bénéfice net ajusté* a totalisé 164,9 millions de dollars, en hausse de 4,6 millions de dollars, ou 2,9 %.
- Le bénéfice net par action (de base et dilué) s'est établi à 0,31 \$ pour le trimestre, comparativement à 0,32 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, en baisse de 3,1 %.
- Le bénéfice net par action ajusté* (de base et dilué) s'est établi à 0,42 \$ pour le trimestre, comparativement à 0,41 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, en hausse de 2,4 %.

(en millions de dollars canadiens (CAD), sauf les données par action)

(non audité)	Pour les périodes de trois mois closes les 30 juin	
	2019	2018
Produits	3 668,4	3 267,8
BAIIA ajusté*	358,0	307,5
Bénéfice net	121,4	126,0
Bénéfice net ajusté*	164,9	160,3
Bénéfice net par action		
De base	0,31	0,32
Dilué	0,31	0,32
Bénéfice net par action ajusté*		
De base	0,42	0,41
Dilué	0,42	0,41

- Le 15 avril 2019, la Société a conclu l'acquisition de Dairy Crest Group plc (acquisition de Dairy Crest), basée au Royaume-Uni. L'acquisition de Dairy Crest est maintenant présentée comme faisant partie du Secteur Europe et a fourni un apport positif aux produits et au BAIIA ajusté sur une période de 11 semaines au cours du trimestre.
- Ensemble, les activités de F&A Dairy Products, Inc. (acquisition de F&A), les activités de Shepherd Gourmet Dairy (Ontario) Inc. (acquisition de Shepherd Gourmet) et les activités de Murray Goulburn Co-Operative Co. Limited (Murray Goulburn) (acquisition de Murray Goulburn) ont fourni un apport pour le trimestre complet, par rapport à un apport partiel pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.
- Les facteurs du marché aux États-Unis** ont eu une incidence négative sur le BAIIA ajusté d'environ 8 millions de dollars.
- L'adoption d'IFRS 16, *Contrats de location*, a eu une incidence positive sur le BAIIA ajusté d'environ 15 millions de dollars. En tenant compte de la dotation à l'amortissement et des charges d'intérêts additionnelles liées à l'adoption d'IFRS 16, *Contrats de location*, l'incidence sur le bénéfice net a été défavorable d'environ 1 million de dollars pour le trimestre.
- La fluctuation du dollar canadien par rapport aux devises au cours du trimestre a eu une incidence négative sur le BAIIA ajusté d'environ 4 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.
- Le conseil d'administration a révisé la politique en matière de dividendes et a augmenté le dividende trimestriel, qui est passé de 0,165 \$ l'action à 0,17 \$ l'action, soit une hausse de 3,0 %. Le dividende trimestriel sera payable le 13 septembre 2019 aux actionnaires ordinaires inscrits le 3 septembre 2019.

* Les mesures non conformes aux normes IFRS sont décrites à la rubrique « Glossaire », à la page 21 du présent rapport de gestion.

** Se reporter à la rubrique « Glossaire », à la page 21 du présent rapport de gestion.

Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion a pour objectif d'analyser les résultats et la situation financière de Saputo inc. (Saputo ou la Société) pour le trimestre clos le 30 juin 2019. Il doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés et les notes annexes pour les périodes de trois mois closes les 30 juin 2019 et 2018. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société ont été préparés conformément à IAS 34, *Information financière intermédiaire*, telle qu'elle est publiée par l'International Accounting Standards Board. Les méthodes comptables de la Société sont conformes aux Normes internationales d'information financière (normes IFRS). Sauf indication contraire, tous les montants en dollars sont exprimés en dollars canadiens. Ce rapport tient compte des éléments importants survenus entre le 30 juin 2019 et le 8 août 2019, date à laquelle il a été approuvé par le conseil d'administration de la Société. L'information contenue dans le présent rapport est présentée en date du 30 juin 2019, sauf indication contraire. De l'information additionnelle relativement à la Société, y compris son rapport annuel et sa notice annuelle pour l'exercice clos le 31 mars 2019, peut également être obtenue sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

MESURES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS

La Société présente ses résultats financiers conformément aux normes IFRS. Toutefois, dans le présent rapport de gestion, les mesures non conformes aux normes IFRS suivantes sont utilisées par la Société : le BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté et le bénéfice net par action ajusté. Ces mesures sont définies à la rubrique « Glossaire », à la page 21 du présent rapport de gestion. Se reporter à la rubrique « Mesure de calcul des résultats non conforme aux Normes internationales d'information financière » à la page 20 du présent rapport de gestion, pour les rapprochements avec les mesures conformes aux normes IFRS.

La direction de la Société est d'avis que ces mesures non conformes aux normes IFRS fournissent de l'information utile aux investisseurs à l'égard de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Société, puisqu'elles constituent des mesures clés de son rendement. Ces mesures non conformes aux normes IFRS ne sont pas comptabilisées conformément aux normes IFRS, n'ont aucune signification normalisée en vertu des normes IFRS et peuvent différer de calculs similaires présentés par d'autres émetteurs et, par conséquent, peuvent ne pas être comparables. Ces mesures ne doivent pas être considérées en remplacement de l'information financière connexe préparée selon les normes IFRS.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport contient des énoncés qui constituent des énoncés prospectifs au sens de la législation en valeurs mobilières applicable. Ces énoncés prospectifs portent notamment sur les objectifs de la Société, ses perspectives, ses projets commerciaux et ses stratégies pour atteindre ces objectifs, ainsi que sur ses convictions, projets et attentes, et comprennent des énoncés qui ne sont pas des faits historiques. Les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de termes comme « pouvoir », « devoir », « croire », « prévoir », « planifier », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « anticiper », « estimer », « projeter », « objectif », « continuer », « proposer », « cibler » ou « viser » à la forme affirmative ou négative, à l'emploi du conditionnel ou du futur, et à l'emploi d'autres termes semblables. À l'exception des énoncés de faits historiques, tous les énoncés qui figurent dans le présent rapport peuvent constituer des énoncés prospectifs au sens de la législation en valeurs mobilières applicable.

Ces énoncés sont fondés, entre autres, sur les hypothèses, les attentes, les estimations, les objectifs, les projets, la stratégie commerciale et les intentions de Saputo à la date des présentes, en ce qui concerne les produits et les charges prévus, l'environnement économique, industriel, concurrentiel et réglementaire dans lequel la Société exerce ses activités ou qui serait susceptible d'avoir une incidence sur ses activités, sa capacité à attirer et à conserver des clients et des consommateurs, ainsi que la disponibilité et le coût du lait et des autres matières premières et l'approvisionnement en énergie, ses coûts d'exploitation et le prix de ses produits finis sur les différents marchés où elle exerce ses activités. Ces énoncés prospectifs ont pour but de fournir aux actionnaires de l'information au sujet de la Société, notamment son évaluation des futurs plans financiers, et ils peuvent ne pas convenir à d'autres fins.

De par leur nature, les énoncés prospectifs sont exposés à un certain nombre de risques et d'incertitudes. Les résultats réels peuvent être très différents des conclusions ou des prévisions données dans ces énoncés prospectifs. Par conséquent, la Société ne peut garantir que les énoncés prospectifs se réaliseront et elle prévient le lecteur que ces énoncés prospectifs ne constituent en aucune façon des faits ni des garanties quant au rendement futur. Les hypothèses, les attentes et les estimations qui ont servi à la préparation des énoncés prospectifs et les risques qui pourraient entraîner un écart important entre les résultats réels et les attentes actuelles sont exposés dans les documents de la Société déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières, notamment à la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de la Société daté du 6 juin 2019, qui peut être consulté sur SEDAR, sous le profil de la Société, au www.sedar.com.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur les estimations, les attentes et les hypothèses actuelles de la direction, que cette dernière estime raisonnables à la date des présentes, et par conséquent, sont sujets à changement par la suite. Il ne faut pas accorder une importance induue aux énoncés prospectifs, qui valent uniquement à la date où ils sont faits.

À moins que la législation en valeurs mobilières l'exige, Saputo ne s'engage nullement à mettre à jour ou à réviser ces énoncés prospectifs, verbaux ou écrits, qu'elle peut faire ou qui peuvent être faits, pour son compte, à l'occasion, à la suite d'une nouvelle information, d'événements à venir ou autrement.

RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Les **produits consolidés** de la période de trois mois close le 30 juin 2019 ont totalisé 3,668 milliards de dollars, en hausse de 400,6 millions de dollars, ou 12,3 %, comparativement à 3,268 milliards de dollars au trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'apport de l'acquisition de Dairy Crest pour une période de 11 semaines au cours du trimestre considéré s'est traduit par une augmentation des produits d'environ 152 millions de dollars. Les produits ont aussi augmenté à la suite d'une hausse des volumes de ventes, découlant essentiellement de l'apport collectif, pour le trimestre complet, de l'acquisition de F&A, de l'acquisition de Shepherd Gourmet et de l'acquisition de Murray Goulburn, par rapport à un apport partiel pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La hausse du prix moyen du bloc* par livre de fromage et du prix moyen du beurre* par livre s'est traduite par une augmentation des produits d'environ 42 millions de dollars. De plus, la hausse des prix de vente sur le marché national au sein du Secteur Canada et du Secteur International découlant de la hausse du coût de la matière première, le lait, ont aussi eu une incidence positive sur les produits. Ces augmentations ont été contrebalancées en partie par la baisse des volumes de ventes, surtout au Canada, dans la catégorie du lait nature, découlant des conditions de marché concurrentielles. Enfin, la fluctuation du dollar canadien par rapport aux devises s'est traduite par une baisse des produits d'environ 26 millions de dollars.

Le **BAlIA ajusté consolidé** de la période de trois mois close le 30 juin 2019 a totalisé 358,0 millions de dollars, en hausse de 50,5 millions de dollars, ou 16,4 %, comparativement à 307,5 millions de dollars au trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'apport de l'acquisition de Dairy Crest pour une période de 11 semaines au cours du trimestre considéré s'est traduit par une augmentation d'environ 26 millions de dollars du BAlIA ajusté. L'apport des autres acquisitions récentes a eu une incidence minime sur l'augmentation du BAlIA ajusté. La dévaluation du peso argentin et du dollar australien par rapport au dollar américain sur le marché de l'exportation a eu une incidence positive sur le BAlIA ajusté par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'incidence positive de la hausse des prix sur les marchés des ingrédients laitiers et du fromage à l'échelle internationale a été partiellement contrebalancée par une baisse des volumes de ventes au Canada, principalement dans la catégorie du lait nature, en raison des conditions de marché concurrentielles. Les facteurs du marché aux États-Unis ont eu une incidence négative sur le BAlIA ajusté d'environ 8 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'adoption d'IFRS 16, *Contrats de location*, a eu une incidence positive sur le BAlIA ajusté d'environ 15 millions de dollars, en excluant l'incidence positive d'environ 4 millions de dollars de l'acquisition de Dairy Crest. Enfin, la fluctuation du dollar canadien par rapport aux devises a eu une incidence négative sur le BAlIA ajusté d'environ 4 millions de dollars.

Les **amortissements** pour la période de trois mois close le 30 juin 2019 ont totalisé 108,8 millions de dollars, en hausse de 34,6 millions de dollars, comparativement à 74,2 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Ces hausses étaient essentiellement attribuables à la dotation aux amortissements additionnelle liée aux récentes acquisitions et aux entrées d'immobilisations corporelles, qui ont augmenté le nombre d'actifs amortissables. À la suite de l'adoption d'IFRS 16, *Contrats de location*, l'amortissement des actifs au titre du droit d'utilisation a représenté une augmentation d'environ 15 millions de dollars.

La **réévaluation des stocks à la suite d'une acquisition d'entreprise** pour la période de trois mois close le 30 juin 2019 s'est chiffrée à 27,2 millions de dollars. Cette réévaluation se rapportait à l'acquisition de Dairy Crest et découlait de la valeur ajoutée attribuée aux stocks acquis à la suite de la répartition préliminaire du prix d'achat, qui se reflétera dans l'état du résultat net à mesure que les stocks seront vendus.

Les **coûts d'acquisition** se sont chiffrés à 22,4 millions de dollars pour la période de trois mois close le 30 juin 2019. Les coûts d'acquisition se rapportaient essentiellement à l'acquisition de Dairy Crest.

Les **charges d'intérêts nettes** ont augmenté de 17,3 millions de dollars pour la période de trois mois close le 30 juin 2019, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette augmentation était essentiellement attribuable à la dette additionnelle liée à l'acquisition de Dairy Crest et à la hausse des emprunts bancaires libellés en pesos argentins, qui portent intérêt à des taux plus élevés. De plus, à la suite de l'adoption d'IFRS 16, *Contrats de location*, les charges d'intérêts sur les obligations locatives relatives aux actifs au titre du droit d'utilisation ont représenté une augmentation d'environ 5 millions de dollars.

* Se reporter à la rubrique « Glossaire », à la page 21 du présent rapport de gestion.

Conformément à IAS 29, *Information financière dans les économies hyperinflationnistes*, l'Argentine doit être considérée comme une économie hyperinflationniste depuis le 1^{er} juillet 2018. Pour la période de trois mois close le 30 juin 2019, le **profit lié à l'hyperinflation** a totalisé 8,1 millions de dollars. Le profit découlait de l'indexation des actifs et des passifs non monétaires.

L'**impôt sur le résultat** pour la période de trois mois close le 30 juin 2019 correspond à une charge d'impôt de 49,7 millions de dollars, ce qui représente un taux d'imposition effectif de 29,1 %, comparativement à 23,7 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le taux d'imposition effectif pour les deux périodes s'expliquait surtout par le traitement fiscal des coûts d'acquisition. Compte non tenu des coûts d'acquisition pour les deux périodes, les taux d'imposition effectifs pour les premiers trimestres des exercices 2020 et 2019 auraient été de 26,5 % et de 25,1 %, respectivement. Le taux d'imposition peut augmenter ou diminuer selon le montant et la source des bénéfices imposables, les modifications apportées aux lois fiscales et aux taux d'imposition, et la révision des hypothèses et des estimations ayant servi à l'établissement des actifs ou des passifs fiscaux de la Société et de ses filiales.

Le **bénéfice net** de la période de trois mois close le 30 juin 2019 a totalisé 121,4 millions de dollars, en baisse de 4,6 millions de dollars, ou 3,7 %, comparativement à 126,0 millions de dollars au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette diminution était attribuable aux facteurs susmentionnés.

Le **bénéfice net ajusté** de la période de trois mois close le 30 juin 2019 a totalisé 164,9 millions de dollars, en hausse de 4,6 millions de dollars, ou 2,9 %, comparativement à 160,3 millions de dollars au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette augmentation était attribuable aux facteurs susmentionnés.

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

(en millions de dollars CAD, sauf les données par action)

Exercices	2020		2019			2018		
	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2
Produits	3 668,4	3 236,5	3 577,2	3 420,4	3 267,8	2 744,4	3 021,8	2 884,2
BAlIA ajusté*	358,0	275,1	321,2	317,5	307,5	261,7	318,0	329,8
Bénéfice net	121,4	124,2	342,0	163,1	126,0	130,0	337,0	185,2
Profit à la cession d'actifs ¹	–	–	(167,8)	–	–	–	–	–
Coûts d'acquisition et de restructuration ¹	21,5	1,6	0,2	–	34,3	5,3	25,1	0,2
Réévaluation des stocks à la suite d'une acquisition d'entreprise	22,0	–	–	–	–	–	–	–
Avantage découlant de la réforme fiscale américaine**	–	–	–	–	–	–	(178,9)	–
Bénéfice net ajusté*	164,9	125,8	174,4	163,1	160,3	135,3	183,2	185,4
Par action								
Bénéfice net								
De base	0,31	0,32	0,88	0,42	0,32	0,34	0,87	0,48
Dilué	0,31	0,32	0,87	0,42	0,32	0,33	0,86	0,47
Bénéfice net ajusté*								
De base	0,42	0,32	0,45	0,42	0,41	0,35	0,47	0,48
Dilué	0,42	0,32	0,44	0,42	0,41	0,35	0,47	0,47
Ratio de couverture par le bénéfice**	10,76	12,69	14,20	12,57	15,37	20,83	23,34	26,69

* Les mesures non conformes aux normes IFRS sont décrites à la rubrique « Glossaire », à la page 21 du présent rapport de gestion.

** Se reporter à la rubrique « Glossaire », à la page 21 du présent rapport de gestion.

¹ Déduction faite de l'impôt sur le résultat.

Principaux facteurs ayant une incidence positive (négative) sur la performance financière

(en millions de dollars CAD)

Exercices	2020	2019			
	T1	T4	T3	T2	T1
Facteurs du marché aux États-Unis ^{*,1}	(8)	4	(19)	(7)	2
Réduction de valeur des stocks	–	(2)	(1)	–	–
Conversion des devises ^{1,2}	(4)	2	1	5	(13)

* Se reporter à la rubrique « Glossaire », à la page 21 du présent rapport de gestion.

¹ Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

² La conversion des devises inclut l'effet sur le BAlIA ajusté de la conversion du dollar américain, du dollar australien, de la livre sterling et du peso argentin en dollars canadiens.

PERSPECTIVES

Saputo bénéficie d'une situation financière et d'une structure du capital solides, soutenues par un niveau élevé de flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation, ce qui permet à la Société de continuer de croître par l'entremise d'acquisitions ciblées et de façon organique grâce à des dépenses d'investissement stratégiques, des innovations et la diversification de son portefeuille de produits. La création de valeur pour les actionnaires et l'amélioration de la rentabilité demeurent les pierres angulaires des objectifs de la Société. Saputo s'est engagée à fabriquer des produits de qualité et elle continuera de mettre l'accent sur l'efficacité opérationnelle.

La Société présente ses activités selon le Secteur Canada, le Secteur USA et le Secteur International et selon un nouveau Secteur Europe à la suite de l'acquisition de Dairy Crest. Le Secteur Canada comprend la Division Produits laitiers (Canada), le Secteur USA, la Division Fromages (USA) et la Division Aliments laitiers (USA), le Secteur International, la Division Produits laitiers (Australie) et la Division Produits laitiers (Argentine) et le Secteur Europe, la Division Produits laitiers (Royaume-Uni).

Secteur Canada

Alors que les conditions de marché devraient demeurer concurrentielles à l'exercice 2020, la Division Produits laitiers (Canada) se concentrera sur la rentabilité des volumes de ventes et plus particulièrement sur les produits de spécialité et à valeur ajoutée, dans les segments de détail et de la restauration. Elle continuera de revoir l'ensemble de ses activités pour améliorer davantage l'efficacité opérationnelle afin d'atténuer l'incidence de la faible croissance, des conditions de marché concurrentielles et de la persistance des coûts liés à l'entreposage, à la logistique et au transport élevés, qui continuera d'exercer une pression sur la performance financière de la Division. La Division entreprendra également des projets d'investissement visant à améliorer l'efficacité et à maximiser sa capacité de fabrication afin de conserver une position de chef de file. Dans le cadre du plan de dépenses d'investissement de la Société, elle a commencé la construction de sa nouvelle installation à la fine pointe de la technologie à Port Coquitlam, en Colombie-Britannique, afin de mieux servir le marché du lait nature dans l'Ouest canadien.

Secteur USA

La Société s'attend à ce que le déséquilibre entre l'offre et la demande de produits laitiers découlant de l'approche actuelle envers les tarifs persiste au cours de l'exercice 2020, ce qui se traduira par des conditions difficiles sur les marchés nationaux des marchandises. Le Secteur USA continuera de se concentrer sur l'amélioration de l'efficacité opérationnelle et sur le contrôle des coûts afin d'atténuer l'incidence des fluctuations sur les marchés des marchandises pour les ingrédients laitiers, des conditions de marché concurrentielles et de la persistance des coûts liés à l'entreposage, à la logistique et au transport élevés, qui continue de se refléter sur sa performance financière.

Au cours de l'exercice 2020, la Société prévoit que les conditions sur les marchés du fromage et des ingrédients laitiers s'amélioreront, ce qui entraînerait une hausse des prix de vente du fromage et des ingrédients laitiers. Toutefois, une volatilité du marché est attendue jusqu'à la fin de l'exercice 2020.

Au cours des trimestres à venir, la Division Fromages (USA) tirera parti des efficacités opérationnelles au sein de ses activités liées au fromage bleu à son usine d'Almena, au Wisconsin. Cette usine permet à la Division de continuer à renforcer sa position au sein de cette catégorie. La Division se concentrera également à élargir sa présence dans la catégorie des fromages de spécialité aux États-Unis.

La Division Aliments laitiers (USA) continuera d'améliorer davantage l'efficacité et de réduire les coûts tout en renforçant sa présence sur le marché. La Division se concentrera sur les activités de planification de la chaîne d'approvisionnement, d'entreposage et de logistique afin d'accroître l'efficacité et d'apporter d'autres améliorations visant à satisfaire ou à surpasser la demande des clients. Elle accroîtra aussi l'optimisation et les investissements dans son réseau existant afin de tirer parti des nouvelles capacités de production.

Secteur International

Le Secteur International continuera de chercher à accroître les volumes de ventes sur les marchés existants et de développer ses affaires sur d'autres marchés internationaux. Le Secteur continuera de mettre l'accent sur le contrôle des coûts et l'évaluation de l'ensemble de ses activités afin d'améliorer l'efficacité opérationnelle et s'efforcera de maximiser sa flexibilité opérationnelle pour atténuer les variations des conditions du marché et leur incidence sur la performance financière. Le Secteur continuera aussi de se concentrer sur l'innovation et d'optimiser sa combinaison de produits et ses portefeuilles de clients, tant à l'échelle nationale qu'internationale.

Pour l'exercice 2020, en raison de la diminution de la production laitière en Australie, la Division Produits laitiers (Australie) prévoit que la concurrence s'intensifiera pour l'approvisionnement en lait cru, ce qui continuera d'exercer des pressions sur les marges. Elle continuera de se concentrer sur la transformation d'une plus grande quantité de lait, la révision de ses activités et l'optimisation du réseau dont elle dispose. La Société s'efforcera de saisir les occasions découlant du regroupement de Murray Goulburn et de Warrnambool Cheese and Butter sous une seule plateforme.

Le 26 avril 2019, la Société a annoncé qu'elle avait conclu une entente visant l'acquisition de l'entreprise de fromages de spécialité de Lion-Dairy & Drinks Pty Ltd, basée en Australie. La Société continuera de poursuivre ses efforts pour réaliser cette acquisition, qui bonifiera et complétera les activités actuelles de la Division Produits laitiers (Australie). La transaction est assujettie à des approbations réglementaires et la clôture est prévue pour le second semestre de l'année civile 2019. L'entreprise de fromages de spécialité produit, met en marché et distribue une grande variété de fromages de spécialité au sein d'un vaste portefeuille de marques australiennes, y compris *South Cape*, *Tasmanian Heritage*, *Mersey Valley* et *King Island Dairy*.

Malgré une dévaluation marquée et durable du peso argentin, la Division Produits laitiers (Argentine) continuera de s'adapter aux changements de la conjoncture économique et d'optimiser son portefeuille de clients, tant à l'échelle nationale qu'internationale.

Au cours de l'exercice 2020, la Société prévoit toujours une légère amélioration des prix de vente du fromage et des ingrédients laitiers à l'échelle internationale jusqu'à la fin du deuxième trimestre et une volatilité du marché est attendue jusqu'à la fin de l'exercice 2020.

Secteur Europe

À l'exercice 2020, la Société travaillera sur l'intégration de la Division Produits laitiers (Royaume-Uni) et axera ses efforts sur l'harmonisation des processus et systèmes et le partage des meilleures pratiques. Afin de favoriser la croissance future, la Division continuera d'effectuer des dépenses d'investissement dans ses installations de fabrication, afin d'accroître les capacités de fabrication de fromage.

Progiciel de gestion intégré (PGI)

La Société poursuivra ses activités de planification, de conception et de mise en œuvre liées à la migration vers le nouveau PGI qui a été mis en œuvre en Argentine, à Warrnambool Cheese and Butter en Australie et dans la Division Aliments laitiers (USA). Au cours du premier semestre de l'année civile 2020, la Société déploiera son programme de PGI au sein des activités de Murray Goulburn (maintenant appelées Saputo Dairy Australia), ce qui fera en sorte que les activités de la Division Produits laitiers (Australie) seront harmonisées sous un seul système. Les activités de mise en œuvre pour la Division Fromages (USA) ont commencé au cours de l'exercice considéré. La mise en œuvre au sein de la Division Fromages (USA) et de la Division Produits laitiers (Canada) sera terminée après la mise en œuvre du PGI dans la Division Produits laitiers (Australie). À l'heure actuelle, la portée du programme de PGI mondial de Saputo ne comprend pas la Division Produits laitiers (Royaume-Uni), dont les activités continueront d'être exercées selon leur PGI existant.

Accords commerciaux

En novembre 2018, le gouvernement du Canada a annoncé qu'il attribuerait, sur une base provisoire, une part importante des quotas d'importation de produits laitiers en vertu de l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) aux transformateurs laitiers canadiens. Saputo est d'avis que cette décision sera favorable pour les consommateurs et le secteur laitier au Canada. La Société prévoit continuer d'utiliser efficacement les quotas qu'elle se fait attribuer en vertu des divers accords commerciaux et a l'intention de se concentrer sur l'importation de produits laitiers complémentaires à l'offre canadienne actuelle. Si les attributions futures de quotas d'importation de produits laitiers en vertu du PTPGP sont faites de la même façon que les attributions initiales, la Société ne prévoit pas que le PTPGP aura une incidence importante sur ses activités et cherchera à tirer parti des occasions d'exportations, de l'Australie et du Canada vers d'autres pays signataires.

L'Accord de libre-échange nord-américain renégocié, maintenant appelé Accord États-Unis-Mexique-Canada (AÉUMC), a été annoncé le 30 septembre 2018. Le Mexique a récemment ratifié l'accord, alors que le Canada et les États-Unis n'ont pas encore effectué cette étape. L'Accord de libre-échange nord-américain demeurera en vigueur jusqu'à ce que l'AÉUMC soit ratifié et mis en œuvre par toutes les parties. La Société n'entrevoit pas d'incidence importante sur ses activités à la suite de l'adoption officielle de l'AÉUMC, pourvu que la majorité des quotas d'importation soient attribués aux transformateurs laitiers canadiens, comme ils l'étaient en vertu du PTPGP.

Enfin, la Société vise toujours à accroître l'efficacité globale de tous ses secteurs et à poursuivre sa croissance, tant organique qu'au moyen d'acquisitions, et cherche sans relâche à être un exploitant plus solide et plus efficace.

TRÉSORERIE, RESSOURCES FINANCIÈRES ET CAPITAL

La présente section vise à donner un aperçu des stratégies de gestion de la trésorerie et du capital de la Société ainsi que des méthodes utilisées pour atteindre les objectifs opérationnels. Elle fournit également des détails sur la façon dont la Société gère son risque de liquidité afin de s'acquitter de ses obligations financières aux moments requis.

Les besoins en trésorerie de la Société sont financés au moyen de la trésorerie générée par les activités d'exploitation, des facilités de crédit bancaire non garanties et des billets de premier rang non garantis. Ces fonds sont principalement affectés aux dépenses d'investissement, au versement des dividendes, au remboursement de la dette, aux acquisitions d'entreprises et au rachat d'actions et devraient être suffisants pour répondre aux besoins en trésorerie de la Société. La Société ne prévoit pas avoir de difficulté à obtenir du financement pour des montants supérieurs à ceux dont elle dispose actuellement par l'entremise d'ententes existantes afin de financer de possibles acquisitions et de refinancer les obligations à l'égard de la dette.

Les flux de trésorerie de la Société sont présentés dans le tableau qui suit.

(en millions de dollars CAD)

	Pour les périodes de trois mois closes les 30 juin	
	2019	2018
Trésorerie générée par les activités d'exploitation	310,6	235,9
Trésorerie nette générée par les activités d'exploitation	224,7	156,4
Trésorerie utilisée pour les activités d'investissement	(1 837,7)	(1 399,8)
Trésorerie générée par les activités de financement	1 608,2	1 223,0
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(4,8)	(20,4)

Pour la période de trois mois close le 30 juin 2019, la trésorerie générée par les **activités d'exploitation** a totalisé 310,6 millions de dollars, comparativement à 235,9 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui représente une augmentation de 74,7 millions de dollars.

Pour la période de trois mois close le 30 juin 2019, la **trésorerie nette générée par les activités d'exploitation** a totalisé 224,7 millions de dollars, comparativement à 156,4 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette augmentation de 68,3 millions de dollars était attribuable à une hausse du BAIIA ajusté de 50,5 millions de dollars et à une baisse des coûts d'acquisition de 26,5 millions de dollars, de même qu'à une augmentation liée aux variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation de 7,9 millions de dollars, qui s'explique par les variations des débiteurs, des stocks et des créditeurs se rapportant aux fluctuations des prix du marché. Ces augmentations ont été contrebalancées en partie par une hausse de 9,9 millions de dollars des intérêts payés.

Les **activités d'investissement** pour la période de trois mois close le 30 juin 2019 comprenaient principalement un montant de 1,696 milliard de dollars déboursé pour la totalité du capital social émis de Dairy Crest Group plc, des entrées aux immobilisations corporelles d'un montant de 127,6 millions de dollars et des entrées aux immobilisations incorporelles de 16,9 millions de dollars relatives aux initiatives liées au PGI.

Les **activités de financement** pour la période de trois mois close le 30 juin 2019 se composaient essentiellement d'une dette à long terme additionnelle d'un montant de 2,062 milliards de dollars liée à l'acquisition de Dairy Crest. Le produit net de la dette à long terme contractée à l'acquisition de Dairy Crest a été utilisé en partie pour rembourser la dette de 451,4 millions de dollars reprise dans le cadre de l'acquisition. De plus, la Société a payé des obligations locatives de 17,8 millions de dollars et versé des dividendes de 64,5 millions de dollars. Enfin, les emprunts bancaires ont augmenté de 58,2 millions de dollars et des actions d'une valeur de 22,2 millions de dollars ont été émises dans le cadre du régime d'options d'achat d'actions.

Liquidité

(en millions de dollars CAD, sauf le ratio)

	30 juin 2019	31 mars 2019
Actifs courants	3 561,7	3 133,8
Passifs courants	2 762,6	1 932,5
Fonds de roulement*	799,1	1 201,3
Ratio du fonds de roulement*	1,29	1,62

* Se reporter à la rubrique « Glossaire », à la page 21 du présent rapport de gestion.

Le ratio du fonds de roulement est un indicateur de la capacité de la Société à couvrir les passifs courants au moyen d'actifs courants, sans avoir un surplus d'actifs inactifs. La baisse du ratio du fonds de roulement est essentiellement attribuable à l'échéance à venir d'une série de billets à moyen terme et de la facilité d'emprunt bancaire à terme.

Gestion du capital

La stratégie de la Société en matière de capital nécessite une structure de financement bien équilibrée afin de maintenir la souplesse nécessaire pour mettre en œuvre des projets de croissance tout en lui permettant d'effectuer des dépenses d'investissement de façon disciplinée et de maximiser la valeur pour les actionnaires.

La Société vise un niveau d'endettement à long terme correspondant à un ratio d'environ 2,0 fois la dette nette sur le BAIIA ajusté. De temps à autre, la Société peut s'éloigner de son niveau d'endettement à long terme cible afin d'effectuer des acquisitions et de saisir d'autres occasions stratégiques.

(en millions de dollars CAD, sauf le ratio et le nombre d'actions et d'options)

	30 juin 2019	31 mars 2019
Dette à long terme	4 214,2	2 267,3
Emprunts bancaires	185,2	130,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	113,6	112,7
Dette nette*	4 285,8	2 285,0
BAIIA ajusté** des 12 derniers mois	1 271,8	1 221,3
Dette nette sur le BAIIA ajusté**	3,37	1,87
Dette nette sur le BAIIA ajusté** en supposant un apport de l'acquisition de Dairy Crest pour la période des 12 derniers mois close le 30 juin 2019 et compte non tenu de l'incidence d'IFRS 16, <i>Contrats de location</i> .	3,15	—
Nombre d'actions ordinaires	390 970 283	390 198 386
Nombre d'options d'achat d'actions	22 683 322	20 374 871

* Se reporter à la rubrique « Glossaire », à la page 21 du présent rapport de gestion.

** Les mesures non conformes aux normes IFRS sont décrites à la rubrique « Glossaire », à la page 21 du présent rapport de gestion.

Conformément à sa stratégie en matière de gestion du capital, la Société a l'intention de réduire le levier financier sur une période raisonnable en vue de revenir à un niveau d'endettement à long terme correspondant à un ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté d'environ 2,0 fois.

Au 30 juin 2019, la Société disposait de trésorerie et d'équivalents de trésorerie de 113,6 millions de dollars et de facilités de crédit bancaire disponibles de 1,561 milliard de dollars, desquelles une tranche de 185,2 millions de dollars avait été prélevée. Se reporter aux notes 6 et 7 des états financiers consolidés intermédiaires résumés pour de plus amples renseignements sur les emprunts bancaires et la dette à long terme.

Le 12 décembre 2018, la Société a renouvelé son programme de billets à moyen terme et a déposé un prospectus préalable de base simplifié permettant un placement de billets à moyen terme auprès du public dans les provinces du Canada sur une période de 25 mois se terminant en janvier 2021.

Le capital social autorisé de la Société est constitué d'un nombre illimité d'actions ordinaires. Les actions ordinaires sont des actions avec droit de vote et droit de participation. Au 31 juillet 2019, 391 006 038 actions ordinaires et 22 620 342 options d'achat d'actions étaient en circulation.

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

La Société assure la gestion et le suivi continu de ses engagements et de ses obligations contractuelles afin de veiller à ce qu'elle puisse s'acquitter de ceux-ci au moyen des fonds provenant de l'exploitation et de l'optimisation de sa structure du capital.

Les obligations contractuelles de la Société se composent des engagements relatifs au remboursement de certains de ses emprunts à long terme, des contrats de location visant des locaux, de l'équipement et du matériel roulant ainsi que des obligations d'achat au titre de dépenses d'investissement pour lesquelles la Société s'est engagée.

(en millions de dollars CAD)

	30 juin 2019				31 mars 2019			
	Dettes à long terme	Contrats de location	Obligations d'achat et autres	Total	Dettes à long terme	Contrats de location	Obligations d'achat et autres	Total
Moins de 1 an	860,0	109,4	195,7	1 165,1	323,4	74,9	189,6	587,9
De 1 à 2 ans	938,0	80,6	24,7	1 043,3	3,9	62,0	23,6	89,5
De 2 à 3 ans	1 297,2	69,3	9,1	1 375,6	502,1	52,8	9,9	564,8
De 3 à 4 ans	469,0	61,8	2,3	533,1	300,0	46,6	3,1	349,7
De 4 à 5 ans	300,0	89,2	–	389,2	787,9	39,3	–	827,2
Plus de 5 ans	350,0	186,7	–	536,7	350,0	183,5	–	533,5
	4 214,2	597,0	231,8	5 043,0	2 267,3	459,1	226,2	2 952,6

Dettes à long terme

La dette à long terme de la Société est décrite à la note 7 des états financiers consolidés.

Dans le cadre de l'acquisition de Murray Goulburn, la Société a conclu une entente de crédit relative à une facilité à terme non renouvelable composée de trois tranches. Un total de 1,252 milliard de dollars a été prélevé, dont un montant de 582,7 millions de dollars a été remboursé. La facilité de crédit porte intérêt aux taux préférentiels des prêteurs majorés jusqu'à un maximum de 1,00 % ou le taux des acceptations bancaires ou le taux des acceptations bancaires australiennes majoré de 0,80 % jusqu'à un maximum de 2,00 %, selon les notations de crédit de la Société et arrive à échéance entre avril 2021 et avril 2023.

Dans le cadre de l'acquisition de Dairy Crest, la Société a conclu une entente de crédit relative à une facilité à terme non renouvelable composée de trois tranches, dont un total de 1,995 milliard de dollars a été prélevé. La facilité de crédit porte intérêt aux taux préférentiels des prêteurs majorés jusqu'à un maximum de 1,00 % ou au taux LIBOR ou aux taux des acceptations bancaires majorés de 0,80 % jusqu'à un maximum de 2,00 %, selon les notations de crédit de la Société et arrive à échéance entre avril 2020 et avril 2022.

La dette à long terme de la Société comprend aussi cinq séries de billets de premier rang non garantis en circulation en vertu de son programme à moyen terme, pour un total de 1,550 milliard de dollars, portant intérêt à un taux variant entre 1,94 % et 3,60 % par année et échéant entre novembre 2019 et août 2025.

SITUATION FINANCIÈRE

Les principaux postes de l'état de la situation financière au 30 juin 2019 ont varié par rapport aux soldes du 31 mars 2019 essentiellement en raison de l'acquisition de Dairy Crest.

Le taux de conversion des postes de l'état de la situation financière de nos activités américaines libellées en dollars américains était de 1,3095 \$ CAD/US au 30 juin 2019, contre 1,3349 \$ CAD/US au 31 mars 2019. Le taux de conversion des postes de l'état de la situation financière de nos activités australiennes libellées en dollars australiens était de 0,9195 \$ CAD/AU au 30 juin 2019, contre 0,9473 \$ CAD/AU au 31 mars 2019. Le taux de conversion des postes de l'état de la situation financière de nos activités en Argentine libellées en pesos argentins était de 0,0308 \$ CAD/ARS au 30 juin 2019, contre 0,0308 \$ CAD/ARS au 31 mars 2019. Le taux de conversion des postes de l'état de la situation financière de nos activités au Royaume-Uni libellées en livres sterling était de 1,6620 \$ CAD/GBP au 30 juin 2019, contre 1,7513 \$ CAD/GBP au 15 avril 2019, soit la date de la conclusion de l'acquisition de Dairy Crest. La fluctuation du dollar canadien par rapport au dollar américain, contrebalancée en partie par les fluctuations du dollar australien, du peso argentin et de la livre sterling, s'est traduite par des valeurs plus élevées comptabilisées dans les postes de l'état de la situation financière concernés de nos activités à l'étranger.

La position de trésorerie nette (trésorerie et équivalents de trésorerie moins emprunts bancaires) a diminué, passant d'un montant négatif de 17,7 millions de dollars au 31 mars 2019 à un montant négatif de 71,6 millions de dollars au 30 juin 2019, principalement en raison d'une augmentation des emprunts bancaires. Les variations de l'écart de conversion comptabilisées dans les autres éléments du résultat global sont attribuables principalement à la fluctuation du dollar canadien par rapport aux devises.

NORMES COMPTABLES

INCIDENCE DES NOUVELLES NORMES COMPTABLES, INTERPRÉTATIONS ET MODIFICATIONS N'AYANT PAS ENCORE ÉTÉ MISES EN ŒUVRE

Un sommaire des normes significatives modifiées et une analyse des modifications sont présentés plus bas.

Les normes, modifications aux normes et interprétations ci-dessous ont été publiées et s'appliquent à la Société pour ses exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2020. L'application anticipée est permise.

IAS 1, Présentation des états financiers et IAS 8, Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs

En octobre 2018, l'IASB a publié une modification à IAS 1 et à IAS 8 afin de clarifier la définition du terme « significatif » et d'harmoniser les définitions utilisées dans le Cadre conceptuel de l'information financière et les normes en soi.

La direction évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette modification sur les états financiers de la Société.

IFRS 3, Regroupements d'entreprises

En octobre 2018, l'IASB a publié une modification à IFRS 3 afin de clarifier la définition d'une entreprise, pour résoudre les difficultés éprouvées par les entreprises pour déterminer si elles ont acquis une entreprise ou un groupe d'actifs.

La direction évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette modification sur les états financiers de la Société.

INCIDENCE DES NOUVELLES NORMES COMPTABLES, INTERPRÉTATIONS ET MODIFICATIONS ADOPTÉES AU COURS DE LA PÉRIODE

Les normes, les modifications aux normes existantes et les interprétations qui suivent ont été adoptées par la Société à compter du 1^{er} avril 2019.

IFRS 3, Regroupements d'entreprises

En décembre 2017, l'IASB a publié une modification à IFRS 3 afin de clarifier le fait que lorsqu'une entité obtient le contrôle d'une entreprise qui est une entreprise commune, elle doit réévaluer les participations qu'elle détenait antérieurement dans cette entreprise.

Cette modification n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Société pour la période de trois mois close le 30 juin 2019.

IFRS 9, Instruments financiers

En octobre 2017, l'IASB a apporté d'autres modifications à IFRS 9 afin de répondre aux préoccupations sur le classement, selon cette norme, de certains actifs financiers susceptibles de remboursement anticipé.

Cette modification n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Société pour la période de trois mois close le 30 juin 2019.

IFRS 11, Partenariats

En décembre 2017, l'IASB a publié une modification à IFRS 11 afin de clarifier le fait que lorsqu'une entité obtient le contrôle conjoint d'une entreprise qui est une entreprise commune, elle ne doit pas réévaluer les participations qu'elle détenait antérieurement dans cette entreprise.

Cette modification n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Société pour la période de trois mois close le 30 juin 2019.

IAS 19, Avantages du personnel

En février 2018, l'IASB a publié une modification à IAS 19 pour préciser la façon dont une entité doit déterminer les charges de retraite lorsque des changements sont apportés à un régime de retraite. Lorsqu'une modification, une réduction ou une liquidation est apportée à un régime, IAS 19 exige qu'une entité réévalue son passif ou son actif net au titre des prestations définies. Selon les modifications à IAS 19, une entité est tenue d'utiliser les hypothèses mises à jour découlant de cette réévaluation afin de déterminer le coût des services rendus au cours de la période et les intérêts nets pour le reste de la période de présentation de l'information financière à la suite du changement apporté au régime. Les modifications précisent en outre l'effet d'une modification, d'une réduction ou d'une liquidation de régime sur les exigences relatives au plafond de l'actif.

Cette modification n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Société pour la période de trois mois close le 30 juin 2019.

IAS 23, Coûts d'emprunt

En décembre 2017, l'IASB a publié une modification à IAS 23 afin de préciser que si un emprunt contracté reste dû une fois que l'actif connexe est prêt pour son utilisation ou sa vente prévue, il doit alors être traité en tant que fonds empruntés de façon générale par l'entité aux fins du calcul du taux de capitalisation des emprunts généraux.

Cette modification n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Société pour la période de trois mois close le 30 juin 2019.

IAS 28, Participations dans des entreprises associées et des coentreprises

En octobre 2017, l'IASB a publié une modification à IAS 28 afin de préciser qu'une entité doit appliquer IFRS 9 aux intérêts à long terme dans une entreprise associée ou une coentreprise qui, en fait, constituent une partie de sa participation nette dans l'entreprise associée ou la coentreprise, mais auxquels la méthode de la mise en équivalence n'est pas appliquée.

Cette modification n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Société pour la période de trois mois close le 30 juin 2019.

IFRIC 23, Incertitude relative aux traitements fiscaux

En juin 2017, le Comité d'interprétations des normes IFRS a publié IFRIC 23, qui clarifie la manière d'appliquer les exigences relatives à la comptabilisation et à l'évaluation prescrites dans IAS 12, *Impôts sur le résultat*, lorsqu'une incertitude subsiste quant aux traitements fiscaux à utiliser.

Cette interprétation n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Société pour la période de trois mois close le 30 juin 2019.

IFRS 16, Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié une nouvelle norme, IFRS 16, *Contrats de location*, qui a remplacé IAS 17, *Contrats de location*. La Société a adopté la norme le 1^{er} avril 2019. La nouvelle norme élimine la distinction entre contrats de location simple et contrats de location-financement et impose maintenant la comptabilisation, par le preneur, de la plupart des contrats de location dans l'état de la situation financière, sauf en ce qui concerne des contrats de location respectant certains critères d'exception. Pour le bailleur, la comptabilisation demeure essentiellement inchangée, et la distinction entre contrats de location simple et contrats de location-financement est maintenue.

Se reporter à la note 3 des états financiers consolidés de la période de trois mois close le 30 juin 2019 pour en savoir davantage sur les exemptions et mesures de simplification appliquées lors de l'adoption d'IFRS 16. Tel qu'il est permis par les directives transitoires d'IFRS 16, la Société n'a pas retraité les chiffres correspondants.

Le tableau suivant présente un résumé des ajustements aux soldes d'ouverture découlant de l'adoption initiale d'IFRS 16.

	Données présentées au 31 mars 2019	Incidence de la transition à IFRS 16	Données présentées à la suite de l'adoption d'IFRS 16, au 1 ^{er} avril 2019
Actif			
Immobilisations corporelles	3 095,4 \$	(34,9) \$	3 060,5 \$
Actifs au titre du droit d'utilisation	–	440,6	440,6
Total	3 095,4	405,7	3 501,1
Passif			
Dette à long terme, y compris la tranche à court terme	2 267,3	(29,4)	2 237,9
Obligations locatives, y compris la tranche à court terme	–	445,9	445,9
Créditeurs et charges à payer	1 442,2	(10,8)	1 431,4
Total	3 709,5 \$	405,7 \$	4 115,2 \$

Le tableau suivant présente le rapprochement des engagements locatifs au 31 mars 2019 et des obligations locatives comptabilisées dans l'état consolidé de la situation financière au 1^{er} avril 2019.

Engagements liés aux contrats de location simple au 31 mars 2019	531,2 \$
Exemption pour les contrats de location à court terme et de faible valeur	(28,1)
Options de prolongation et de résiliation dont on a la certitude raisonnable qu'elles seront exercées	72,4
Contrats de location-financement déjà comptabilisés au bilan	29,4
Contrats de service et composantes non locatives	(81,3)
Actualisés au moyen du taux d'emprunt marginal moyen pondéré au 31 mars 2019	(77,7)
Obligations locatives comptabilisées au 1^{er} avril 2019	445,9
Tranche courante des obligations locatives	68,6
Obligations locatives	377,3
Total des obligations locatives comptabilisées au 1^{er} avril 2019	445,9 \$

À l'adoption d'IFRS 16, la Société a comptabilisé des obligations locatives pour des contrats de location qui étaient auparavant classés à titre de contrats de location simple en vertu d'IAS 17. Ces obligations sont évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers restants, déterminée à l'aide du taux d'emprunt marginal du preneur au 31 mars 2019. Le taux d'emprunt marginal moyen pondéré du preneur appliqué était de 3,48 %.

Pour la période de trois mois close le 30 juin 2019, le BAIIA ajusté, les actifs sectoriels et les passifs sectoriels ont tous augmenté à la suite du changement de méthode comptable.

À la suite de l'adoption d'IFRS 16, le 1^{er} avril 2019, la Société a mis à jour ses politiques pour la comptabilisation des contrats de location, de même que les estimations, jugements et hypothèses importants formulés par la direction et présentés à la note 3 des états financiers consolidés pour la période de trois mois close le 30 juin 2019.

SUIVI DE CERTAINS ÉLÉMENTS FAISANT L'OBJET D'UNE ANALYSE

Pour une analyse relative aux garanties, aux transactions entre parties liées, aux méthodes comptables critiques et au recours à des estimations comptables, aux risques et incertitudes, ainsi qu'une analyse de sensibilité des variations de taux d'intérêt et de la devise américaine, veuillez consulter l'information contenue dans le rapport annuel 2019 de la Société (pages 29 à 39 du rapport de gestion).

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Le chef de la direction et le chef de la direction financière sont responsables d'établir et de maintenir les contrôles et procédures de communication de l'information. Les contrôles et procédures de communication de l'information de la Société sont conçus pour fournir l'assurance raisonnable que l'information importante relative à la Société est communiquée à la direction en temps opportun, afin de permettre que l'information devant être présentée en vertu de la législation sur les valeurs mobilières soit enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits dans cette législation. Se reporter à la rubrique ci-dessous pour les contrôles et procédures de communication de l'information relatifs à Dairy Crest Group plc et à ses filiales (« Dairy Crest »).

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le chef de la direction et le chef de la direction financière sont responsables d'établir et de maintenir le contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière. Le contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière est conçu pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux normes IFRS.

La Société a adopté une approche progressive dans le cadre de sa migration vers un nouveau PGI, laquelle devrait être terminée au cours de l'exercice 2022. Les changements nécessaires aux contrôles internes à l'égard de l'information financière pour les divisions qui ont migré vers le nouveau PGI ont été apportés afin de continuer à maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information financière appropriés. À l'exception de ces changements, il n'y a eu aucune modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au cours de la période allant du 1^{er} avril 2019 au 30 juin 2019 ayant eu une incidence importante, ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société.

Conformément aux dispositions du Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont limité l'étendue de la conception des contrôles et procédures de communication de l'information et les contrôles internes à l'égard de l'information financière afin d'exclure les contrôles, politiques et procédures de Dairy Crest, acquise le 15 avril 2019.

L'apport de Dairy Crest aux résultats consolidés pour la période de trois mois close le 30 juin 2019 s'est élevé à 4,1 % des produits consolidés et à 7,3 % du bénéfice net consolidé. De plus, au 30 juin 2019, les actifs courants de Dairy Crest représentaient environ 11,5 % des actifs courants consolidés et ses passifs courants représentaient environ 4,9 % des passifs courants consolidés. Les actifs non courants de Dairy Crest représentaient environ 21,9 % des actifs non courants consolidés et ses passifs non courants représentaient environ 4,6 % des passifs non courants consolidés. La conception des contrôles et procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière de Dairy Crest sera finalisée d'ici la fin de l'exercice 2020.

INFORMATION SECTORIELLE

SECTEUR CANADA

(en millions de dollars CAD)

Exercices	2020	2019			
	T1	T4	T3	T2	T1
Produits	968,8	924,8	1 059,6	1 047,7	1 011,0
BAIIA ajusté*	98,5	90,0	113,8	104,4	105,5

* La mesure non conforme aux normes IFRS est décrite à la rubrique « Glossaire », à la page 21 du présent rapport de gestion.

Le Secteur Canada se compose de la Division Produits laitiers (Canada).

Produits

Les produits du Secteur Canada ont totalisé 968,8 millions de dollars pour la période de trois mois close le 30 juin 2019, en baisse de 42,2 millions de dollars, ou 4,2 %, comparativement à 1,011 milliard de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La baisse des volumes de ventes dans la catégorie du lait nature découlant de l'environnement concurrentiel au Canada a eu une incidence négative sur les produits. Cette diminution a été contrebalancée en partie par une hausse des prix de vente reflétant le coût plus élevé de la matière première, le lait, une combinaison de produits favorable et l'apport de l'acquisition de Shepherd Gourmet pour le trimestre complet, par rapport à un apport sur une période de deux semaines pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

BAIIA ajusté

Le BAIIA ajusté du Secteur Canada a totalisé 98,5 millions de dollars pour la période de trois mois close le 30 juin 2019, en baisse de 7,0 millions de dollars, ou 6,6 %, comparativement à 105,5 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La baisse des volumes de ventes dans la catégorie du lait nature découlant de l'environnement concurrentiel au Canada a eu une incidence négative sur le BAIIA ajusté. Cette baisse a été contrebalancée en partie par l'incidence positive d'une combinaison de produits favorable et de la hausse des prix de vente des ingrédients laitiers à l'échelle internationale, de même que par l'apport de l'acquisition de Shepherd Gourmet pour le trimestre complet par rapport à un apport sur une période de deux semaines pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'adoption d'IFRS 16, *Contrats de location*, a eu une incidence positive sur le BAIIA ajusté d'environ 2 millions de dollars.

SECTEUR USA

(en millions de dollars CAD)

Exercices	2020	2019			
	T1	T4	T3	T2	T1
Produits	1 757,7	1 616,6	1 678,5	1 618,0	1 594,6
BAlIA ajusté*	173,6	134,2	122,4	133,8	154,3

* La mesure non conforme aux normes IFRS est décrite à la rubrique « Glossaire », à la page 21 du présent rapport de gestion.

Principaux facteurs ayant une incidence positive (négative) sur la performance financière

(en millions de dollars CAD)

Exercices	2020	2019			
	T1	T4	T3	T2	T1
Facteurs du marché aux États-Unis* ¹	(8)	4	(19)	(7)	2
Taux de change du dollar américain ¹	6	7	6	7	(8)

* Se reporter à la rubrique « Glossaire », à la page 21 du présent rapport de gestion.

¹ Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Autres informations pertinentes

(en dollars US, sauf le taux de change moyen)

Exercices	2020	2019			
	T1	T4	T3	T2	T1
Prix du bloc*					
Ouverture	1,645	1,430	1,690	1,555	1,530
Clôture	1,858	1,645	1,430	1,690	1,555
Moyenne	1,711	1,520	1,453	1,605	1,603
Prix du beurre*					
Ouverture	2,255	2,218	2,320	2,268	2,215
Clôture	2,410	2,255	2,218	2,320	2,268
Moyenne	2,330	2,264	2,238	2,264	2,339
Prix moyen du lactosérum par livre*	0,370	0,443	0,452	0,387	0,279
Écart*	0,061	0,054	0,021	0,095	0,135
Taux de change moyen du dollar américain par rapport au dollar canadien ¹	1,337	1,330	1,321	1,307	1,290

* Se reporter à la rubrique « Glossaire », à la page 21 du présent rapport de gestion.

¹ Selon l'information publiée par Bloomberg.

Le Secteur USA comprend la Division Fromages (USA) et la Division Aliments laitiers (USA).

Produits

Les produits du Secteur USA ont totalisé 1,758 milliard de dollars pour la période de trois mois close le 30 juin 2019, en hausse d'environ 163 millions de dollars, ou 10,2 %, comparativement à 1,595 milliard de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La hausse des volumes de ventes au sein de la Division Aliments laitiers (USA), de même que l'apport de l'acquisition de F&A, ont contribué à cette augmentation. De plus, la hausse du prix moyen du bloc par livre de fromage et du prix moyen du beurre par livre s'est traduite par une augmentation des produits d'environ 42 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La hausse des prix de vente sur le marché des ingrédients laitiers a aussi eu une incidence positive sur les produits. Enfin, la fluctuation du dollar canadien par rapport au dollar américain s'est traduite par une hausse des produits libellés en dollars américains d'environ 57 millions de dollars.

BAIIA ajusté

Le BAIIA ajusté du Secteur USA a totalisé 173,6 millions de dollars pour la période de trois mois close le 30 juin 2019, en hausse de 19,3 millions de dollars, ou 12,5 %, comparativement à 154,3 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Au cours du trimestre, le BAIIA ajusté a bénéficié de l'amélioration de l'efficacité opérationnelle et de la hausse des volumes de ventes dans la Division Aliments laitiers (USA). En outre, l'acquisition de F&A a eu une incidence favorable sur le BAIIA ajusté. Toutefois, les coûts liés à l'entreposage et à la logistique, qui étaient déjà élevés, ont augmenté en raison d'une hausse des coûts de manutention et d'autres coûts connexes, qui s'explique par la combinaison de produits du Secteur et l'inflation, ce qui a eu une incidence négative sur le BAIIA ajusté d'environ 6 millions de dollars.

La relation entre le prix moyen du bloc par livre de fromage et le coût de la matière première, le lait, a eu une incidence défavorable sur le BAIIA ajusté, y compris une incidence d'environ 5 millions de dollars découlant de la mise en place du programme fédéral d'organisation de la commercialisation du lait en Californie, à compter du 1^{er} novembre 2018. La hausse du prix moyen du bloc par livre de fromage et du prix moyen du beurre par livre au cours du trimestre par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent a eu une incidence favorable sur la réalisation des stocks et sur l'absorption des frais fixes. De plus, l'augmentation des prix sur le marché des ingrédients laitiers a eu une incidence positive sur le BAIIA ajusté. Ces facteurs du marché aux États-Unis ont eu une incidence négative sur le BAIIA ajusté d'environ 8 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'adoption d'IFRS 16, *Contrats de location*, a eu une incidence positive sur le BAIIA ajusté d'environ 2 millions de dollars. Enfin, la fluctuation du dollar canadien par rapport au dollar américain a eu une incidence positive sur le BAIIA ajusté d'environ 6 millions de dollars.

SECTEUR INTERNATIONAL

(en millions de dollars CAD)

Exercices	2020	2019			
	T1	T4	T3	T2	T1
Produits	790,3	695,1	839,1	754,7	662,2
BAIIA ajusté*	59,7	50,9	85,0	79,3	47,7

* La mesure non conforme aux normes IFRS est décrite à la rubrique « Glossaire », à la page 21 du présent rapport de gestion.

Principaux facteurs ayant une incidence positive (négative) sur la performance financière

(en millions de dollars CAD)

Exercices	2020	2019			
	T1	T4	T3	T2	T1
Réduction de valeur des stocks	-	(2)	(1)	-	-
Conversion des devises ¹	(10)	(3)	(5)	-	(7)

¹ Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Le Secteur International comprend la Division Produits laitiers (Australie) et la Division Produits laitiers (Argentine).

Produits

Les produits du Secteur International ont totalisé 790,3 millions de dollars pour la période de trois mois close le 30 juin 2019, en hausse de 128,1 millions de dollars, ou 19,3 %, comparativement à 662,2 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'inclusion de l'acquisition de Murray Goulburn pour le trimestre complet par rapport à une période de deux mois au trimestre correspondant de l'exercice précédent et les produits additionnels découlant de l'affaiblissement du peso argentin et du dollar australien par rapport au dollar américain sur le marché de l'exportation, se sont traduits par une hausse des produits. La hausse des prix de vente du fromage et des ingrédients laitiers à l'échelle internationale a donné lieu à une augmentation des produits par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Toutefois, une baisse de la disponibilité du lait, découlant de conditions climatiques défavorables, a eu une incidence négative sur les volumes de ventes de la Division Produits laitiers (Australie). Dans la Division Produits laitiers (Argentine), la hausse des prix de vente liée à l'économie hyperinflationniste a eu une incidence positive sur les produits. La fluctuation du dollar canadien par rapport aux monnaies fonctionnelles utilisées dans le Secteur International a eu une incidence négative sur les produits d'environ 83 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

BAIIA ajusté

Le BAIIA ajusté du Secteur International a totalisé 59,7 millions de dollars pour la période de trois mois close le 30 juin 2019, en hausse de 12,0 millions de dollars, ou 25,2 %, comparativement à 47,7 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La hausse des prix de vente liée à l'économie hyperinflationniste, de même que l'affaiblissement du peso argentin et du dollar australien ont eu une incidence positive sur les ventes d'exportation libellées en dollars américains et sur le BAIIA ajusté. De plus, la hausse des prix de vente sur les marchés internationaux du fromage et des ingrédients laitiers, ainsi que la combinaison de produits favorable, ont eu une incidence positive sur le BAIIA ajusté. Toutefois, une baisse de la disponibilité du lait, découlant de conditions climatiques défavorables, a eu une incidence négative sur le BAIIA ajusté de la Division Produits laitiers (Australie). L'adoption d'IFRS 16, *Contrats de location*, a eu une incidence positive sur le BAIIA ajusté d'environ 11 millions de dollars. La fluctuation du dollar canadien par rapport aux monnaies fonctionnelles utilisées dans le Secteur International a eu une incidence négative sur le BAIIA ajusté d'environ 10 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

SECTEUR EUROPE

(en millions de dollars CAD)

Exercices	2020	2019			
	T1	T4	T3	T2	T1
Produits	151,6	–	–	–	–
BAIIA ajusté*	26,2	–	–	–	–

* La mesure non conforme aux normes IFRS est décrite à la rubrique « Glossaire », à la page 21 du présent rapport de gestion.

Le nouveau Secteur Europe comprend la Division Produits laitiers (Royaume-Uni) à la suite de l'acquisition de Dairy Crest.

Produits et BAIIA ajusté

Les produits du Secteur Europe ont totalisé 151,6 millions de dollars pour la période de 11 semaines close le 30 juin 2019. Le BAIIA ajusté du Secteur Europe a totalisé 26,2 millions de dollars pour la période de 11 semaines close le 30 juin 2019, ce qui comprend un montant d'environ 4 millions de dollars découlant de l'adoption d'IFRS 16, *Contrats de location*.

Si l'acquisition de Dairy Crest avait été conclue au 1^{er} avril 2019 et en excluant l'incidence de l'adoption d'IFRS 16, *Contrats de location*, les produits et le BAIIA ajusté pour la période de trois mois close le 30 juin 2019 auraient été semblables aux résultats de Dairy Crest pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

MESURE DE CALCUL DES RÉSULTATS NON CONFORME AUX NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE

Dans certains cas, lors de l'évaluation de mesures de la performance financière, la Société fait référence à des termes, tels que « BAIIA ajusté », « bénéfice net ajusté » et « bénéfice net par action ajusté », qui n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Par conséquent, ces mesures non conformes aux normes IFRS ne sont pas susceptibles d'être comparables à des mesures intitulées ou décrites de façon semblable qui sont appliquées par d'autres sociétés cotées en Bourse, et elles n'indiquent pas non plus que les éléments exclus sont non récurrents. La Société utilise le bénéfice avant intérêts, impôt sur le résultat, amortissements, coûts d'acquisition et de restructuration, réévaluation des stocks et profit lié à l'hyperinflation (BAIIA ajusté) comme mesure de sa performance puisqu'il s'agit d'une mesure courante dans l'industrie et qu'elle reflète la rentabilité continue des activités consolidées de la Société.

D'après la définition qu'en fait la Société, le bénéfice net ajusté s'entend du bénéfice net avant l'inclusion d'un profit à la cession d'actifs, des coûts d'acquisition et de restructuration, déduction faite de l'impôt sur le résultat qui s'applique, le cas échéant. Le bénéfice net par action ajusté correspond au bénéfice net ajusté par action ordinaire (de base et dilué). Les mesures financières conformes aux normes IFRS les plus semblables aux mesures utilisées par la Société sont le bénéfice avant impôt sur le résultat ainsi que le bénéfice net et le bénéfice net par action (de base et dilué).

Le BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté et le bénéfice net par action ajusté, tels qu'ils sont utilisés par la direction, permettent de présenter avec précision et comparabilité les activités en cours de la Société. Ils procurent également aux lecteurs une représentation des activités jugée pertinente en ce qui a trait à la performance financière de la Société, car ils comprennent de l'information financière supplémentaire qui peut être utilisée pour dégager les tendances ou des informations additionnelles à fournir qui donnent des détails sur la façon dont les activités de la Société sont exercées. Ils permettent également de comparer les résultats des exercices précédents de la Société.

Les définitions ci-dessus sont utilisées dans le contexte des résultats et des activités pour la période de trois mois close le 30 juin 2019. Elles peuvent être modifiées en raison de transactions futures ou si la direction le juge nécessaire afin d'améliorer la compréhension et la comparabilité des résultats et activités futurs de la Société.

Le tableau ci-après présente un rapprochement du bénéfice avant impôt sur le résultat, du bénéfice net et du bénéfice net par action avec le BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté et le bénéfice net par action ajusté pour les périodes de trois mois et de neuf mois pour lesquels la direction a présenté ces mesures.

(en millions de dollars CAD)

	Pour les périodes de trois mois closes les 30 juin	
	2019	2018
Bénéfice avant impôt sur le résultat	171,1	165,1
Autres charges financières	12,3	4,2
Intérêts sur la dette à long terme	24,3	15,1
Profit lié à l'hyperinflation	(8,1)	–
Réévaluation des stocks à la suite d'une acquisition d'entreprise	27,2	–
Coûts d'acquisition et de restructuration	22,4	48,9
Amortissements	108,8	74,2
BAIIA ajusté	358,0	307,5

(en millions de dollars CAD, sauf les données par action)

	Pour les périodes de trois mois closes les 30 juin					
	2019			2018		
	Total	Par action		Total	Par action	
		De base	Dilué		De base	Dilué
Bénéfice net	121,4	0,31	0,31	126,0	0,32	0,32
Coûts d'acquisition et de restructuration ¹	21,5	0,06	0,06	34,3	0,09	0,09
Réévaluation des stocks à la suite d'une acquisition d'entreprise ¹	22,0	0,06	0,06	–	–	–
Bénéfice net ajusté	164,9	0,42	0,42	160,3	0,41	0,41

¹ Déduction faite de l'impôt sur le résultat.

GLOSSAIRE

BAIIA ajusté

Le « BAIIA ajusté » s'entend du bénéfice avant intérêts, impôt sur le résultat, amortissements, coûts d'acquisition et de restructuration, réévaluation des stocks à la suite d'une acquisition d'entreprise et profit lié à l'hyperinflation.

Bénéfice net ajusté

Le « bénéfice net ajusté » s'entend du bénéfice net avant l'inclusion des coûts d'acquisition et de restructuration et de la réévaluation des stocks à la suite d'une acquisition d'entreprise, déduction faite de l'impôt sur le résultat qui s'applique.

Bénéfice net par action ajusté

Le « bénéfice net par action ajusté » (de base et dilué) correspond au bénéfice net ajusté par action ordinaire de base et dilué.

Prix moyen de la poudre de lactosérum

Le « prix moyen de la poudre de lactosérum » correspond au prix moyen quotidien du lactosérum sec de première qualité publié par le Dairy Market News.

Prix du bloc

Le « prix du bloc » correspond au prix d'un bloc de fromage cheddar de 40 livres transigé sur la Chicago Mercantile Exchange (CME), utilisé comme prix de base du fromage.

Prix du beurre

Le « prix du beurre » correspond au prix du beurre de catégorie AA transigé sur la CME, utilisé comme prix de base du beurre.

Ratio de couverture par le bénéfice

Le « ratio de couverture par le bénéfice » correspond au bénéfice net (avant intérêts sur la dette à long terme, autres charges financières et impôt sur le résultat) pour la période applicable divisé par les intérêts sur la dette à long terme et autres charges financières pour la période applicable de l'exercice.

Dette nette

La « dette nette » se compose de la dette à long terme et des emprunts bancaires, y compris les tranches courantes de ces derniers, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté

Le « ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté » correspond à la dette nette divisée par le BAIIA ajusté des 12 derniers mois.

Écart

L'« écart » correspond au prix moyen du bloc par livre de fromage moins le résultat du coût moyen par 100 livres de lait de catégorie III et/ou de catégorie 4b divisé par 10 sur le marché américain.

BAIIA ajusté des 12 derniers mois

Le BAIIA ajusté des 12 derniers mois correspond au total du BAIIA ajusté réel pour la période de trois mois close le 30 juin 2019 et du BAIIA ajusté réel de l'exercice clos le 31 mars 2019, moins le BAIIA ajusté réel pour la période de trois mois close le 30 juin 2018.

Facteurs du marché aux États-Unis

Les « facteurs du marché aux États-Unis » comprennent, pour le Secteur USA, le prix moyen du bloc par livre de fromage et son incidence sur l'absorption des frais fixes et sur la réalisation des stocks, l'incidence de la relation entre le prix moyen du bloc par livre de fromage et le coût de la matière première, le lait, l'incidence des prix du marché sur les ventes d'ingrédients laitiers, ainsi que l'incidence du prix moyen du beurre sur les aliments laitiers.

Avantage découlant de la réforme fiscale américaine

L'« avantage découlant de la réforme fiscale américaine » s'entend de l'avantage non récurrent pour la Société lié à l'ajustement des soldes d'impôt futur et des charges d'impôt au troisième trimestre de l'exercice 2018 découlant de la réduction du taux d'imposition fédéral aux États-Unis à la suite de l'adoption de la loi intitulée « Tax Cuts and Jobs Act » le 22 décembre 2017.

Fonds de roulement

Le « fonds de roulement » est défini comme les actifs courants moins les passifs courants de la Société.

Ratio du fonds de roulement

Le « ratio du fonds de roulement » est défini comme les actifs courants divisés par les passifs courants de la Société.

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DU RÉSULTAT NET

(en millions de dollars CAD, sauf les données par action)
(non audités)

	Pour les périodes de trois mois closes les 30 juin	
	2019	2018
Produits	3 668,4 \$	3 267,8 \$
Coûts d'exploitation, excluant les amortissements (note 4)	3 310,4	2 960,3
Bénéfice avant intérêts, impôt sur le résultat, amortissements, coûts d'acquisition et de restructuration, réévaluation des stocks à la suite d'une acquisition d'entreprise et profit lié à l'hyperinflation	358,0	307,5
Amortissements	108,8	74,2
Coûts d'acquisition et de restructuration	22,4	48,9
Réévaluation des stocks à la suite d'une acquisition d'entreprise (note 12)	27,2	–
Profit lié à l'hyperinflation	(8,1)	–
Intérêts sur la dette à long terme	24,3	15,1
Autres charges financières (note 10)	12,3	4,2
Bénéfice avant impôt sur le résultat	171,1	165,1
Impôt sur le résultat	49,7	39,1
Bénéfice net	121,4 \$	126,0 \$
Bénéfice net par action (note 9)		
De base	0,31 \$	0,32 \$
Dilué	0,31 \$	0,32 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

(en millions de dollars CAD)
(non audités)

	Pour les périodes de trois mois closes les 30 juin	
	2019	2018
Bénéfice net	121,4 \$	126,0 \$
Autres éléments du résultat global :		
<i>Éléments pouvant être reclassés en résultat net :</i>		
Écarts de change découlant de la conversion des devises	(168,2)	7,0
Pertes nettes latentes sur couvertures de flux de trésorerie ¹ (note 11)	(0,3)	(3,2)
Reclassement des pertes (profits) sur couvertures de flux de trésorerie en résultat net ²	1,9	(0,1)
	(166,6)	3,7
<i>Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net :</i>		
Gains actuariels ³	4,7	–
	4,7	–
Autres éléments du résultat global	(161,9)	3,7
Total du résultat global	(40,5) \$	129,7 \$

¹ Déduction faite de l'impôt sur le résultat de 0,2 \$ pour la période de trois mois close le 30 juin 2019 (2018 – 1,4 \$).

² Déduction faite de l'impôt sur le résultat de 0,8 \$ pour la période de trois mois close le 30 juin 2019 (2018 – néant).

³ Déduction faite de l'impôt sur le résultat de 1,0 \$ pour la période de trois mois close le 30 juin 2019 (2018 – néant).

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(en millions de dollars CAD, sauf les actions ordinaires)
(non audités)

Pour la période de trois mois close le 30 juin 2019

	Capital social		Réserves				Bénéfices non distribués	Total des capitaux propres
	Actions ordinaires	Montant	Conversion des devises	Couvertures de flux de trésorerie	Régime d'options d'achat d'actions	Total des réserves		
Solde au début de l'exercice	390 198 386	991,7 \$	582,1 \$	(2,3) \$	134,0 \$	713,8 \$	3 715,0 \$	5 420,5 \$
Bénéfice net	-	-	-	-	-	-	121,4	121,4
Autres éléments du résultat global	-	-	(168,2)	1,6	-	(166,6)	4,7	(161,9)
Total du résultat global								(40,5)
Dividendes déclarés	-	-	-	-	-	-	(64,5)	(64,5)
Régime d'options d'achat d'actions (note 8)	-	-	-	-	5,9	5,9	-	5,9
Actions émises en vertu du régime d'options d'achat d'actions	771 897	22,2	-	-	-	-	-	22,2
Montant transféré des réserves au capital social à l'exercice des options	-	4,1	-	-	(4,1)	(4,1)	-	-
Économie d'impôt excédentaire découlant de l'excédent du montant déductible sur le coût de rémunération comptabilisé	-	-	-	-	0,5	0,5	-	0,5
Solde à la fin de la période	390 970 283	1 018,0 \$	413,9 \$	(0,7) \$	136,3 \$	549,5 \$	3 776,6 \$	5 344,1 \$

Pour la période de trois mois close le 30 juin 2018

	Capital social		Réserves				Bénéfices non distribués	Total des capitaux propres
	Actions ordinaires	Montant	Conversion des devises	Couvertures de flux de trésorerie	Régime d'options d'achat d'actions	Total des réserves		
Solde au début de l'exercice	387 407 403	918,9 \$	549,6 \$	(3,8) \$	116,6 \$	662,4 \$	3 216,4 \$	4 797,7 \$
Bénéfice net	-	-	-	-	-	-	126,0	126,0
Autres éléments du résultat global	-	-	7,0	(3,3)	-	3,7	-	3,7
Total du résultat global								129,7
Dividendes déclarés	-	-	-	-	-	-	(62,1)	(62,1)
Régime d'options d'achat d'actions (note 8)	-	-	-	-	6,4	6,4	-	6,4
Actions émises en vertu du régime d'options d'achat d'actions	764 568	17,9	-	-	-	-	-	17,9
Montant transféré des réserves au capital social à l'exercice des options	-	3,5	-	-	(3,5)	(3,5)	-	-
Économie d'impôt excédentaire découlant de l'excédent du montant déductible sur le coût de rémunération comptabilisé	-	-	-	-	1,1	1,1	-	1,1
Solde à la fin de la période	388 171 971	940,3 \$	556,6 \$	(7,1) \$	120,6 \$	670,1 \$	3 280,3 \$	4 890,7 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(en millions de dollars CAD)

Aux	30 juin 2019 (non audité)	31 mars 2019 (audité)
ACTIF		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	113,6 \$	112,7 \$
Débiteurs	1 368,1	1 248,2
Stocks	1 998,1	1 681,0
Impôt sur le résultat à recevoir	31,8	34,1
Frais payés d'avance et autres actifs	50,1	57,8
	3 561,7	3 133,8
Immobilisations corporelles	3 431,2	3 095,4
Actifs au titre du droit d'utilisation (note 5)	480,5	–
Goodwill	3 169,1	2 597,6
Immobilisations incorporelles	1 508,3	876,2
Autres actifs	415,1	131,6
Impôt différé	47,3	51,0
Total de l'actif	12 613,2 \$	9 885,6 \$
PASSIF		
Passifs courants		
Emprunts bancaires (note 6)	185,2 \$	130,4 \$
Créditeurs et charges à payer	1 619,4	1 442,2
Impôt sur le résultat à payer	19,6	36,5
Tranche courante de la dette à long terme (note 7)	860,0	323,4
Tranche courante des obligations locatives (note 5)	78,4	–
	2 762,6	1 932,5
Dette à long terme (note 7)	3 354,2	1 943,9
Obligations locatives (note 5)	403,1	–
Autres passifs	79,6	86,4
Impôt différé	669,6	502,3
Total du passif	7 269,1 \$	4 465,1 \$
CAPITAUX PROPRES		
Capital social (note 8)	1 018,0	991,7
Réserves	549,5	713,8
Bénéfices non distribués	3 776,6	3 715,0
Total des capitaux propres	5 344,1 \$	5 420,5 \$
Total du passif et des capitaux propres	12 613,2 \$	9 885,6 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

TABLEAUX CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en millions de dollars CAD)
(non audités)

	Pour les périodes de trois mois closes les 30 juin	
	2019	2018
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Exploitation		
Bénéfice net	121,4 \$	126,0 \$
Ajustements pour :		
Rémunération à base d'actions	5,8	11,6
Intérêts et autres charges financières	36,6	19,3
Charge d'impôt sur le résultat	49,7	39,1
Amortissements	108,8	74,2
Perte (profit) à la cession d'immobilisations corporelles	0,2	(0,9)
Réévaluation des stocks à la suite d'une acquisition d'entreprise	27,2	
Quote-part des bénéfices des coentreprises, déduction faite des dividendes reçus	1,3	6,8
Incidence monétaire de l'hyperinflation	(8,1)	–
Sous-financement des régimes des employés sur le coût	0,6	0,6
	343,5	276,7
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation	(32,9)	(40,8)
Trésorerie générée par les activités d'exploitation	310,6	235,9
Intérêts et autres charges financières payés	(37,7)	(27,8)
Impôt sur le résultat payé	(48,2)	(51,7)
Trésorerie nette générée par les activités d'exploitation	224,7	156,4
Investissement		
Acquisitions d'entreprises, déduction faite de la trésorerie acquise	(1 694,0)	(1 316,7)
Entrées d'immobilisations corporelles	(127,6)	(66,2)
Entrées d'immobilisations incorporelles	(16,9)	(17,7)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	0,8	0,9
Autres	–	(0,1)
	(1 837,7)	(1 399,8)
Financement		
Emprunts bancaires	58,2	(15,7)
Produit de l'émission de la dette à long terme	2 061,5	1 283,6
Remboursement de la dette à long terme	(451,4)	(0,7)
Remboursement d'obligations locatives	(17,8)	–
Émission de capital social	22,2	17,9
Dividendes	(64,5)	(62,1)
	1 608,2	1 223,0
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(4,8)	(20,4)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	112,7	122,2
Incidence de l'inflation	7,4	–
Incidence des écarts de taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(1,7)	(2,3)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	113,6 \$	99,5 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

NOTES ANNEXES

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les données sur les options et les actions.)
(non audités)

NOTE 1 INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ

Saputo inc. (la Société) est une société ouverte constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Les actions de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto sous le symbole « SAP ». La Société produit, met en marché et distribue une vaste gamme de produits laitiers à partir du Canada, des États-Unis, de l'Australie, de l'Argentine et du Royaume-Uni. L'adresse du siège social de la Société est le 6869, boulevard Métropolitain Est, Montréal, Québec, Canada, H1P 1X8. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés (états financiers) de la Société pour la période close le 30 juin 2019 comprennent les résultats financiers de la Société et de ses filiales.

Le conseil d'administration a approuvé, le 8 août 2019, la publication des états financiers pour la période close le 30 juin 2019.

NOTE 2 MODE DE PRÉSENTATION

Les états financiers de la Société ont été préparés conformément à IAS 34, *Information financière intermédiaire*, telle qu'elle est publiée par l'International Accounting Standards Board (IASB). Conséquemment, certaines exigences, en matière d'informations à fournir, habituellement requises dans la préparation d'un rapport annuel conformément aux Normes internationales d'information financière (normes IFRS) ont été omises ou résumées.

NOTE 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables et procédés de calcul appliqués dans les présents états financiers sont les mêmes que ceux appliqués par la Société dans ses états financiers consolidés annuels audités au 31 mars 2019 et pour l'exercice clos à cette date, à l'exception de l'incidence de l'adoption des nouvelles normes, interprétations et modifications et normes applicables décrites plus bas.

Les présents états financiers devraient être lus conjointement avec les états financiers consolidés annuels audités de la Société.

INCIDENCE DES NOUVELLES NORMES COMPTABLES, INTERPRÉTATIONS ET MODIFICATIONS N'AYANT PAS ENCORE ÉTÉ MISES EN ŒUVRE

Un sommaire des normes significatives modifiées et une analyse des modifications sont présentés plus bas.

Les normes, modifications aux normes et interprétations ci-dessous ont été publiées et s'appliquent à la Société pour ses exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2020. L'application anticipée est permise.

IAS 1, Présentation des états financiers et IAS 8, Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs

En octobre 2018, l'IASB a publié une modification à IAS 1 et à IAS 8 afin de clarifier la définition du terme « significatif » et d'harmoniser les définitions utilisées dans le Cadre conceptuel de l'information financière et les normes en soi.

IFRS 3, Regroupements d'entreprises

En octobre 2018, l'IASB a publié une modification à IFRS 3 afin de clarifier la définition d'une entreprise, pour résoudre les difficultés éprouvées par les entreprises pour déterminer si elles ont acquis une entreprise ou un groupe d'actifs.

La direction évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces modifications aux normes sur les états financiers de la Société.

NOTE 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

INCIDENCE DES NOUVELLES NORMES COMPTABLES, INTERPRÉTATIONS ET MODIFICATIONS ADOPTÉES AU COURS DE LA PÉRIODE

Les normes, les modifications aux normes existantes et les interprétations qui suivent ont été adoptées par la Société à compter du 1^{er} avril 2019.

IFRS 3, Regroupements d'entreprises

En décembre 2017, l'IASB a publié une modification à IFRS 3 afin de clarifier le fait que lorsqu'une entité obtient le contrôle d'une entreprise qui est une entreprise commune, elle doit réévaluer les participations qu'elle détenait antérieurement dans cette entreprise.

Cette modification n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Société pour la période de trois mois close le 30 juin 2019.

IFRS 9, Instruments financiers

En octobre 2017, l'IASB a apporté d'autres modifications à IFRS 9 afin de répondre aux préoccupations sur le classement, selon cette norme, de certains actifs financiers susceptibles de remboursement anticipé.

Cette modification n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Société pour la période de trois mois close le 30 juin 2019.

IFRS 11, Partenariats

En décembre 2017, l'IASB a publié une modification à IFRS 11 afin de clarifier le fait que lorsqu'une entité obtient le contrôle conjoint d'une entreprise qui est une entreprise commune, elle ne doit pas réévaluer les participations qu'elle détenait antérieurement dans cette entreprise.

Cette modification n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Société pour la période de trois mois close le 30 juin 2019.

IAS 19, Avantages du personnel

En février 2018, l'IASB a publié une modification à IAS 19 pour préciser la façon dont une entité doit déterminer les charges de retraite lorsque des changements sont apportés à un régime de retraite. Lorsqu'une modification, une réduction ou une liquidation est apportée à un régime, IAS 19 exige qu'une entité réévalue son passif ou son actif net au titre des prestations définies. Selon les modifications à IAS 19, une entité est tenue d'utiliser les hypothèses mises à jour découlant de cette réévaluation afin de déterminer le coût des services rendus au cours de la période et les intérêts nets pour le reste de la période de présentation de l'information financière à la suite du changement apporté au régime. Les modifications précisent en outre l'effet d'une modification, d'une réduction ou d'une liquidation de régime sur les exigences relatives au plafond de l'actif.

Cette modification n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Société pour la période de trois mois close le 30 juin 2019.

IAS 23, Coûts d'emprunt

En décembre 2017, l'IASB a publié une modification à IAS 23 afin de préciser que si un emprunt contracté reste dû une fois que l'actif connexe est prêt pour son utilisation ou sa vente prévue, il doit alors être traité en tant que fonds empruntés de façon générale par l'entité aux fins du calcul du taux de capitalisation des emprunts généraux.

Cette modification n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Société pour la période de trois mois close le 30 juin 2019.

IAS 28, Participations dans des entreprises associées et des coentreprises

En octobre 2017, l'IASB a publié une modification à IAS 28 afin de préciser qu'une entité doit appliquer IFRS 9 aux intérêts à long terme dans une entreprise associée ou une coentreprise qui, en fait, constituent une partie de sa participation nette dans l'entreprise associée ou la coentreprise, mais auxquels la méthode de la mise en équivalence n'est pas appliquée.

Cette modification n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Société pour la période de trois mois close le 30 juin 2019.

NOTE 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

IFRIC 23, Incertitude relative aux traitements fiscaux

En juin 2017, le Comité d'interprétations des normes IFRS a publié IFRIC 23, qui clarifie la manière d'appliquer les exigences relatives à la comptabilisation et à l'évaluation prescrites dans IAS 12, *Impôts sur le résultat*, lorsqu'une incertitude subsiste quant aux traitements fiscaux à utiliser.

Cette interprétation n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Société pour la période de trois mois close le 30 juin 2019.

IFRS 16, Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié une nouvelle norme, IFRS 16, *Contrats de location*, qui a remplacé IAS 17, *Contrats de location*. La Société a adopté la norme le 1^{er} avril 2019. La nouvelle norme élimine la distinction entre contrats de location simple et contrats de location-financement et impose maintenant la comptabilisation, par le preneur, de la plupart des contrats de location dans l'état de la situation financière, sauf en ce qui concerne des contrats de location respectant certains critères d'exception. Pour le bailleur, la comptabilisation demeurera essentiellement inchangée, et la distinction entre contrats de location simple et contrats de location-financement sera maintenue.

IFRS 16 peut être appliquée au moyen de l'une des deux méthodes suivantes : de façon rétrospective à chaque période antérieure pour laquelle la Société présente l'information financière, conformément à IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, ou de façon rétrospective en comptabilisant l'effet cumulé de l'application d'IFRS 16 à la date de la première application. La Société a choisi la seconde méthode comme méthode de transition, tel qu'il est prescrit aux termes d'IFRS 16.

L'adoption d'IFRS 16 s'est traduite par la comptabilisation des contrats de location simple dans l'état de la situation financière. IFRS 16 est appliquée en suivant l'approche rétrospective modifiée et, par conséquent, la Société n'a pas retraité l'information comparative. De plus, la Société a appliqué les exemptions et mesures de simplification suivantes à l'adoption d'IFRS 16 :

- Utiliser un taux d'actualisation unique à un portefeuille de contrats de location présentant des caractéristiques relativement similaires;
- Se prévaloir de l'exemption de comptabiliser un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative pour les contrats de location dont le terme de la durée se situe dans les 12 mois suivant la date de première application;
- Se prévaloir de l'exemption de comptabiliser un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative lorsque le bien sous-jacent est de faible valeur;
- Exclure les coûts directs initiaux de l'évaluation des actifs au titre du droit d'utilisation à la date de première application.

Le tableau suivant présente un résumé des ajustements aux soldes d'ouverture découlant de l'adoption initiale d'IFRS 16.

	Données présentées au 31 mars 2019	Incidence de la transition à IFRS 16	Données présentées à la suite de l'adoption d'IFRS 16, au 1 ^{er} avril 2019
Actif			
Immobilisations corporelles	3 095,4 \$	(34,9) \$	3 060,5 \$
Actifs au titre du droit d'utilisation	–	440,6	440,6
Total	3 095,4	405,7	3 501,1
Passif			
Dette à long terme, y compris la tranche à court terme	2 267,3	(29,4)	2 237,9
Obligations locatives, y compris la tranche à court terme	–	445,9	445,9
Créditeurs et charges à payer	1 442,2	(10,8)	1 431,4
Total	3 709,5 \$	405,7 \$	4 115,2 \$

Le tableau suivant présente le rapprochement des engagements locatifs au 31 mars 2019 et des obligations locatives comptabilisées dans l'état consolidé de la situation financière au 1^{er} avril 2019 :

NOTE 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Engagements liés aux contrats de location simple au 31 mars 2019	531,2 \$
Exemption pour les contrats de location à court terme et de faible valeur	(28,1)
Options de prolongation et de résiliation dont on a la certitude raisonnable qu'elles seront exercées	72,4
Contrats de location-financement déjà comptabilisés au bilan	29,4
Contrats de service et composantes non locatives	(81,3)
Actualisés au moyen du taux d'emprunt marginal moyen pondéré au 31 mars 2019	(77,7)
Obligations locatives comptabilisées au 1^{er} avril 2019	445,9
Tranche courante des obligations locatives	68,6
Obligations locatives	377,3
Total des obligations locatives comptabilisées au 1^{er} avril 2019	445,9 \$

À l'adoption d'IFRS 16, la Société a comptabilisé des obligations locatives pour des contrats de location qui étaient auparavant classés à titre de contrats de location simple en vertu d'IAS 17. Ces obligations sont évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers restants, déterminée à l'aide du taux d'emprunt marginal du preneur au 31 mars 2019. Le taux d'emprunt marginal moyen pondéré du preneur appliqué était de 3,48 %.

Pour la période de trois mois close le 30 juin 2019, le BAIIA ajusté, les actifs sectoriels et les passifs sectoriels ont augmenté à la suite du changement de méthode comptable. Comme il est présenté ci-dessous, le changement de méthode comptable a eu une incidence positive sur le BAIIA ajusté de chacun des secteurs.

	Pour la période de trois mois close le 30 juin 2019
Canada	2,1 \$
USA	2,3
International	10,8
Europe	3,5
	18,7 \$

À la suite de l'adoption d'IFRS 16, le 1^{er} avril 2019, la Société a mis à jour ses politiques pour la comptabilisation des contrats de location, comme suit :

Les contrats de location sont comptabilisés comme un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative correspondante est comptabilisée à la date de début. Chaque paiement de loyer est ventilé entre une réduction de l'obligation et les charges financières. Les charges financières sont comptabilisées au poste « Autres charges financières » dans les états consolidés du résultat net pendant la durée du contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt constant sur le solde de l'obligation pour chaque période. L'obligation locative est évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers à verser, déterminée à l'aide du taux d'emprunt marginal à la date de début du contrat de location si le taux d'intérêt implicite du contrat de location ne peut être déterminé facilement. La période au cours de laquelle les paiements de loyers sont actualisés est la durée raisonnablement certaine du contrat de location, incluant les options de renouvellement que la Société est raisonnablement certaine d'exercer. Des options de renouvellement sont incluses dans un certain nombre de contrats de location de la Société. Les paiements de loyers comprennent des paiements déterminés, déduction faite de tout incitatif à la location à recevoir, des paiements variables qui dépendent d'un indice ou d'un taux et des sommes devant être payées au titre des garanties de valeur résiduelle. Les paiements de loyers comprennent aussi le prix d'exercice de l'option d'achat s'il est raisonnablement certain qu'elle sera exercée et les pénalités exigées en cas de résiliation du contrat de location.

Les actifs au titre du droit d'utilisation sont évalués au coût, qui est calculé comme étant le montant de l'évaluation initiale de l'obligation locative majoré de tout paiement de loyer effectué à la date de début du contrat de location ou avant cette date, des coûts directs initiaux et des coûts de remise en état connexes. L'actif au titre du droit d'utilisation est amorti de façon linéaire sur la période la plus courte de la durée d'utilité de l'actif et de la durée du contrat de location sur une base linéaire. Si le contrat de location a pour effet de transférer la propriété du bien sous-jacent ou si le coût de l'actif au titre du droit d'utilisation prend en compte l'exercice prévu d'une option d'achat par la Société, l'actif au titre du droit d'utilisation connexe est amorti sur la durée d'utilité du bien sous-jacent. L'amortissement commence à la date de début du contrat de location.

NOTE 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Les paiements liés aux contrats de location à court terme et aux contrats de location dont les actifs sont de faible valeur sont comptabilisés de façon linéaire à titre de charges dans les états consolidés du résultat net. Les estimations, hypothèses et jugements importants formulés par la direction dans le cadre de l'application des méthodes comptables de la Société sont les mêmes que ceux utilisés et décrits dans les états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 mars 2019, sauf en ce qui concerne IFRS 16, *Contrats de location*, adoptée le 1^{er} avril 2019, tel qu'il est décrit ci-dessous.

Estimer la durée du contrat de location

Lorsque la Société comptabilise un contrat de location en tant que preneur, elle évalue la durée du contrat de location en fonction des conditions du contrat de location et détermine s'il est raisonnablement certain qu'elle exercera son option de prolongation ou de résiliation, le cas échéant. Elle utilise alors la durée modifiée prévue en vertu d'une telle option s'il est raisonnablement certain qu'elle sera exercée. Une modification de l'hypothèse utilisée pourrait avoir une incidence importante sur le montant comptabilisé pour l'actif au titre du droit d'utilisation et l'obligation locative, ainsi que sur le montant de l'amortissement des actifs au titre du droit d'utilisation et des charges d'intérêts sur l'obligation locative.

Déterminer le taux d'actualisation pour les contrats de location

Les principales sources d'estimation de la Société lorsqu'elle détermine la valeur comptable des actifs au titre du droit d'utilisation et des obligations locatives se rapportent à l'estimation du taux d'emprunt marginal propre à chaque actif loué ou portefeuille d'actifs loués si le taux d'intérêt implicite du contrat de location ne peut être déterminé facilement. Déterminer le taux d'emprunt marginal nécessite l'utilisation d'hypothèses variées. Si ces hypothèses sont différentes des hypothèses utilisées, celles-ci pourraient avoir une incidence importante sur le montant comptabilisé pour l'actif au titre du droit d'utilisation et l'obligation locative, ainsi que sur le montant de l'amortissement de l'actif au titre du droit d'utilisation et des charges d'intérêts sur l'obligation locative.

Déterminer si la modification d'un contrat de location augmentant l'étendue du contrat de location doit être traitée comme un contrat de location distinct

Lorsqu'une modification d'un contrat de location se traduisant par l'augmentation de l'étendue de ce contrat a lieu, la Société doit déterminer si cette modification doit être comptabilisée comme un contrat de location distinct, ce qui nécessite le recours au jugement relativement au prix de vente spécifique et à tout ajustement approprié apporté au prix de vente spécifique pour tenir compte des circonstances propres au contrat.

Déterminer si un actif au titre du droit d'utilisation s'est déprécié

La Société évalue si un actif au titre du droit d'utilisation s'est déprécié conformément à IAS 36, *Dépréciation d'actifs*. Elle effectue cette évaluation en particulier lorsqu'elle libère des locaux pour bureaux et qu'elle doit déterminer la recouvrabilité de l'actif, en fonction de sa capacité de sous-louer l'actif ou de résilier le contrat de location et de recouvrer ses coûts. La Société examine les conditions de ses contrats de location ainsi que les conditions du marché local pour estimer le potentiel de recouvrabilité de chacun des locaux libérés. La détermination du taux de recouvrement du coût du contrat de location exige de la direction qu'elle formule d'importantes estimations fondées sur la disponibilité de locaux pour bureaux semblables sur le marché et les conditions du marché local. Ces estimations importantes pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs de la Société si elle réussit à sous-louer ses locaux libérés à un loyer supérieur ou inférieur ou à des dates différentes à ce qui était prévu initialement.

NOTE 4 COÛTS D'EXPLOITATION, EXCLUANT LES AMORTISSEMENTS

	Pour les périodes de trois mois closes les 30 juin	
	2019	2018
Variations des stocks de produits finis et de produits en cours	17,9 \$	40,3 \$
Matières premières et consommables utilisées	2 484,6	2 191,7
Perte (profit) de change	2,3	(1,0)
Charge au titre des avantages du personnel	432,3	381,3
Frais de vente	163,5	150,6
Autres frais généraux et d'administration	209,8	197,4
Total	3 310,4 \$	2 960,3 \$

NOTE 5 ACTIFS AU TITRE DU DROIT D'UTILISATION ET OBLIGATIONS LOCATIVES

Le tableau suivant présente les actifs au titre du droit d'utilisation de la Société.

	Pour la période de trois mois close le 30 juin 2019		
	Immobilier	Équipement	Total
Solde au 1 ^{er} avril 2019	299,2 \$	141,4 \$	440,6 \$
Acquisitions d'entreprises (note 12)	10,2	62,5	72,7
Nouveaux contrats de location/modifications à un contrat de location	(2,9)	(3,9)	(6,8)
Amortissement	(7,6)	(7,9)	(15,5)
Écart de conversion	(5,9)	(4,6)	(10,5)
Solde à la fin de la période	293,0 \$	187,5 \$	480,5 \$

Le tableau suivant présente les obligations locatives de la Société.

	Pour la période de trois mois close le 30 juin 2019
	Total
Solde au 1 ^{er} avril 2019	445,9 \$
Acquisitions d'entreprises (note 12)	73,2
Nouveaux contrats de location/modifications à un contrat de location	(6,8)
Charges d'intérêts	4,7
Paiements	(22,6)
Écart de conversion	(12,9)
	481,5
Tranche courante	(78,4)
Solde à la fin de la période	403,1 \$

L'analyse des échéances des obligations locatives de la Société suivante est fondée sur les flux de trésorerie contractuels non actualisés prévus jusqu'à la date d'échéance contractuelle.

	30 juin 2019
Moins de 1 an	93,6 \$
De 1 à 2 ans	75,2
De 2 à 3 ans	66,5
De 3 à 4 ans	60,5
De 4 à 5 ans	88,6
Plus de 5 ans	186,5
	570,9 \$

Les charges liées aux contrats de location à court terme et aux contrats de location de faible valeur n'étaient pas importantes pour la période de trois mois close le 30 juin 2019.

NOTE 6 EMPRUNTS BANCAIRES

La Société dispose de facilités de crédit bancaire lui permettant d'obtenir des emprunts bancaires non garantis comme suit :

Facilités de crédit	Échéance	Disponible pour utilisation		Montant utilisé	
		Équivalent en devise canadienne	Devise de base	30 juin 2019	31 mars 2019
Amérique du Nord – États-Unis	Décembre 2023 ¹	392,9	300,0 USD	32,8 \$	– \$
Amérique du Nord – Canada	Décembre 2023 ¹	261,9	200,0 USD	30,0	–
Australie	Annuelle ²	289,6	315,0 AUD	37,3	38,0
Australie	Annuelle ²	131,0	100,0 USD	23,3	23,8
Japon	Annuelle ³	97,1	8 000,0 JPY	–	–
Royaume-Uni	Annuelle ⁴	124,6	75,0 GBP	–	–
Argentine	Annuelle ⁵	162,4	124,0 USD	36,7	45,4
Argentine	Annuelle ⁶	101,0	3 280,0 ARS	25,1	23,2
		1 560,5		185,2 \$	130,4 \$

¹ Porte mensuellement intérêt à des taux variant entre le taux préférentiel des prêteurs majoré jusqu'à un maximum de 1,00 % ou le taux LIBOR ou le taux des acceptations bancaires majoré de 0,80 % jusqu'à un maximum de 2,00 %, selon les notations de crédit de la Société.

² Porte mensuellement intérêt au taux LIBOR ou au taux des acceptations bancaires australiennes majoré de 0,70 % et peut être utilisée en dollars australiens ou américains.

³ Porte mensuellement intérêt au taux TIBOR majoré de 0,70 % et peut être utilisée en yens japonais.

⁴ Porte mensuellement intérêt à des taux variant entre le taux de base majoré de 0,70 % ou le taux LIBOR majoré de 0,70 % et peut être utilisée en livres sterling.

⁵ Porte mensuellement intérêt au taux local et peut être utilisée en dollars américains.

⁶ Porte mensuellement intérêt au taux local et peut être utilisée en pesos argentins.

NOTE 7 DETTE À LONG TERME

	30 juin 2019	31 mars 2019
Facilités d'emprunt bancaire à terme non garanties		
Obtenues en avril 2018 (300,0 millions de dollars) et échéant en avril 2021 ¹	200,0 \$	200,0 \$
Obtenues en avril 2018 (600,0 millions de dollars AU) et échéant en avril 2023 ¹	469,0	487,9
Obtenues en avril 2019 (400,0 millions de livres sterling) et échéant en avril 2020 ²	560,0	–
Obtenues en avril 2019 (265,0 millions de livres sterling) et échéant en avril 2021 ²	438,0	–
Obtenues en avril 2019 (600,0 millions de livres sterling) et échéant en avril 2022 ²	997,2	–
Billets de premier rang non garantis ^{3,4}		
2,65 %, émis en novembre 2014 et échéant en novembre 2019 (série 1)	300,0	300,0
2,20 %, émis en juin 2016 et échéant en juin 2021 (série 2)	300,0	300,0
2,83 %, émis en novembre 2016 et échéant en novembre 2023 (série 3)	300,0	300,0
1,94 %, émis en juin 2017 et échéant en juin 2022 (série 4)	300,0	300,0
3,60 %, émis en août 2018 et échéant en août 2025 (série 5)	350,0	350,0
Obligations en vertu de contrats de location-financement ⁵	–	29,4
	4 214,2 \$	2 267,3 \$
Tranche courante	860,0	323,4
	3 354,2 \$	1 943,9 \$
Les remboursements de capital se répartissent comme suit :		
Moins de 1 an	860,0 \$	323,4 \$
De 1 à 2 ans	938,0	3,9
De 2 à 3 ans	1 297,2	502,1
De 3 à 4 ans	469,0	300,0
De 4 à 5 ans	300,0	787,9
Plus de 5 ans	350,0	350,0
	4 214,2 \$	2 267,3 \$

¹ Porte mensuellement intérêt à des taux variant entre le taux préférentiel des prêteurs majoré jusqu'à un maximum de 1,00 % ou le taux des acceptations bancaires ou le taux des acceptations bancaires australiennes majoré de 0,80 % jusqu'à un maximum de 2,00 %, selon les notations de crédit de la Société. Les intérêts sont payés à tous les un, deux, trois ou six mois, au choix de la Société.

² Porte mensuellement intérêt au taux préférentiel du prêteur majoré jusqu'à un maximum de 1,00 % ou au taux LIBOR ou au taux des acceptations bancaires majoré de 0,80 % jusqu'à un maximum de 2,00 %, selon les notations de crédit de la Société, et les montants peuvent être prélevés en livres sterling ou en dollars canadiens.

³ Les paiements d'intérêts sont semestriels.

⁴ Le 12 décembre 2018, la Société a renouvelé son programme de billets à moyen terme et déposé un prospectus préalable de base simplifié permettant un placement de billets à moyen terme auprès du public dans les provinces du Canada sur une période de 25 mois.

⁵ En raison de l'adoption d'IFRS 16, ce montant a été reclassé dans les obligations locatives (note 5).

Le 21 février 2019, la Société a conclu une entente de crédit relative à une facilité à terme non renouvelable libellée en livres sterling d'un montant total de 2,102 milliards de dollars (1,265 milliard de livres sterling) (la facilité d'acquisition de DC), composée de trois tranches : une tranche d'un an d'un montant de 664,8 millions de dollars (400,0 millions de livres sterling), une tranche de deux ans d'un montant de 440,4 millions de dollars (265,0 millions de livres sterling) et une tranche de trois ans d'un montant de 997,2 millions de dollars (600,0 millions de livres sterling), de laquelle un montant total de 1,995 milliard de dollars (1,200 milliard de livres sterling) a été prélevé.

NOTE 8 CAPITAL SOCIAL

AUTORISÉ

Le capital social autorisé de la Société est constitué d'un nombre illimité d'actions ordinaires. Les actions ordinaires sont des actions avec droit de vote et droit de participation.

	30 juin 2019	31 mars 2019
Émis		
390 970 283 actions ordinaires (390 198 386 actions ordinaires au 31 mars 2019)	1 018,0 \$	991,7 \$

NOTE 8 CAPITAL SOCIAL (SUITE)

RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS

Le nombre d'options en circulation, pour la période de trois mois, a varié de la façon suivante :

	30 juin 2019		30 juin 2018	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde au début de l'exercice	20 374 871	35,96 \$	19 510 123	32,95 \$
Options octroyées	3 319 450	45,30 \$	4 536 208	41,02 \$
Options levées	(771 897)	28,73 \$	(764 568)	23,42 \$
Options annulées	(239 102)	43,03 \$	(206 266)	41,73 \$
Solde à la fin de la période	22 683 322	37,50 \$	23 075 497	34,79 \$

Le prix d'exercice des options octroyées durant l'exercice 2020 est de 45,30 \$, ce qui correspond à la moyenne pondérée du cours des actions sur le marché pour les cinq jours de Bourse précédant immédiatement la date d'octroi (41,02 \$ pour l'exercice 2019).

La juste valeur moyenne pondérée des options octroyées durant l'exercice 2020 a été estimée à 7,67 \$ par option (7,12 \$ pour l'exercice 2019) au moyen du modèle d'évaluation des options de Black-Scholes en fonction des hypothèses suivantes :

	30 juin 2019	31 mars 2019
Moyenne pondérée :		
Taux d'intérêt sans risque	1,61 %	1,95 %
Durée de vie prévue des options	5,8 ans	5,6 ans
Volatilité ¹	18,41 %	18,42 %
Taux de dividendes	1,45 %	1,54 %

¹ La volatilité attendue est fondée sur la volatilité historique du prix des actions sur une période semblable à la durée de vie des options.

Une charge de rémunération de 5,9 millions de dollars (5,3 millions de dollars, déduction faite de l'impôt) relative aux options d'achat d'actions a été comptabilisée dans les états consolidés du résultat net pour la période de trois mois close le 30 juin 2019. Une charge de rémunération de 6,4 millions de dollars (5,8 millions de dollars, déduction faite de l'impôt) a été comptabilisée pour la période de trois mois close le 30 juin 2018.

NOTE 9 BÉNÉFICE NET PAR ACTION

	Pour les périodes de trois mois closes les 30 juin	
	2019	2018
Bénéfice net	121,4 \$	126,0 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	390 912 180	388 052 545
Options dilutives	3 033 233	3 724 725
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation	393 945 413	391 777 270
Bénéfice net de base par action	0,31 \$	0,32 \$
Bénéfice net dilué par action	0,31 \$	0,32 \$

Lors du calcul du bénéfice net dilué par action pour la période de trois mois close le 30 juin 2019, 6 813 796 options ont été exclues du calcul, car leur prix d'exercice était supérieur à la valeur de marché moyenne des actions ordinaires (3 775 123 options ont été exclues pour la période de trois mois close le 30 juin 2018).

Les actions rachetées dans le cadre des programmes de rachat dans le cours normal des activités, le cas échéant, sont exclues du calcul du bénéfice net par action à compter de la date de rachat.

NOTE 10 AUTRES CHARGES FINANCIÈRES

	Pour les périodes de trois mois closes les 30 juin	
	2019	2018
Charges financières	10,4 \$	5,4 \$
Intérêts sur les obligations locatives	4,7	–
Produits financiers	(2,8)	(1,2)
	12,3 \$	4,2 \$

NOTE 11 INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société a déterminé que la juste valeur de certains de ses actifs financiers et passifs financiers ayant des échéances à court terme équivaut à leur valeur comptable. Ces instruments financiers incluent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs, les emprunts bancaires, les créditeurs et les charges à payer. Le tableau qui suit présente la juste valeur et la valeur comptable des autres instruments financiers au 30 juin 2019 et au 31 mars 2019. Étant donné que des estimations sont utilisées pour déterminer la juste valeur, elles ne doivent pas être interprétées comme étant réalisables dans le cas d'un règlement des instruments.

	30 juin 2019		31 mars 2019	
	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
Couvertures de flux de trésorerie				
Dérivés sur marchandises (niveau 2)	0,5 \$	0,5 \$	0,3 \$	0,3 \$
Dérivés de change (niveau 2)	(4,1)	(4,1)	0,2	0,2
Dérivés non désignés dans une relation de couverture officielle				
Contrats à terme de gré à gré sur actions (niveau 2)	(1,4)	(1,4)	1,8	1,8
Dérivés sur marchandises (niveau 2)	0,5	0,5	0,3	0,3
Dettes à long terme (niveau 2)	4 223,7	4 214,2	2 266,9	2 267,3
Obligations locatives (niveau 2)	481,5 \$	481,5 \$	– \$	– \$

NOTE 12 ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

DAIRY CREST GROUP PLC

Le 15 avril 2019, la Société a conclu l'acquisition de Dairy Crest Group plc (Dairy Crest), basée au Royaume-Uni. Dairy Crest produit et met en marché du fromage, du beurre, de la tartine, des huiles et des ingrédients laitiers à valeur ajoutée. L'acquisition permet à Saputo de percer le marché du Royaume-Uni.

La contrepartie totale de 2,123 milliards de dollars (1,219 milliard de livres sterling) a été financée au moyen de la facilité d'acquisition de DC (note 7) et de la trésorerie disponible. Cette contrepartie comprend le prix d'achat de la totalité du capital social ordinaire émis de 1,696 milliard de dollars (973,9 millions de livres sterling) et la dette reprise de 426,8 millions de dollars (245,1 millions de livres sterling).

NOTE 12 ACQUISITIONS D'ENTREPRISES (SUITE)

La répartition du prix d'achat repose sur certaines évaluations, hypothèses, jugements et estimations. À l'heure actuelle, la Société rassemble l'information afin de déterminer la répartition finale. La répartition finale du prix d'achat pourrait différer de la répartition préliminaire présentée ci-dessous.

		Exercice 2020 Dairy Crest
Actifs acquis	Trésorerie	7,0 \$
	Débiteurs	54,6
	Stocks	388,2
	Impôt sur le résultat à recevoir	1,5
	Frais payés d'avance et autres actifs	13,2
	Immobilisations corporelles	370,2
	Actifs au titre du droit d'utilisation	72,7
	Goodwill	646,7
	Immobilisations incorporelles	690,5
	Autres actifs	283,1
Passifs repris	Créditeurs et charges à payer	(146,1)
	Obligations locatives	(73,2)
	Autres passifs	(8,3)
	Dette à long terme	(436,6)
	Impôt différé	(167,5)
Actifs nets acquis		1 696,0 \$

Les autres actifs présentés ci-dessus comprennent l'excédent net au titre du régime de retraite acquis, qui se chiffrait à 283,1 millions de dollars (162,6 millions de livres sterling) à la date d'acquisition. Au 15 avril 2019, la juste valeur des actifs du régime et des obligations au titre du régime de retraite à prestations définies s'élevait à 2,031 milliards de dollars (1,166 milliard de livres sterling) et à 1,748 milliard de dollars (1,004 milliard de livres sterling), respectivement. Les actifs du régime comprennent essentiellement des obligations et de la trésorerie. La valeur des obligations au titre du régime de retraite à prestations définies a été calculée selon un taux d'actualisation de 2,6 %. La Société a comptabilisé des charges de 27,2 millions de dollars au cours de la période de trois mois close le 30 juin 2019 relativement à un ajustement de la juste valeur des stocks sans effet sur la trésorerie effectué dans le cadre de la répartition du prix d'achat de l'acquisition de Dairy Crest. Dans le cadre de l'acquisition, la Société a engagé des coûts liés à l'acquisition d'environ 23 millions de dollars.

Le goodwill comptabilisé reflète la valeur attribuée à la plateforme européenne, qui stimule la croissance, et au regroupement de la main-d'œuvre au sein de l'UGT Division Produits laitiers (Royaume-Uni).

F&A DAIRY PRODUCTS, INC.

Le 30 novembre 2018, la Société a conclu l'acquisition des activités de F&A Dairy Products, Inc. (F&A). Ses activités sont à l'heure actuelle exercées dans une usine située à Las Cruces, Nouveau-Mexique. Jusqu'en mai 2019, les activités étaient aussi exercées dans une usine à Dresser, Wisconsin (États-Unis). F&A produit une variété de fromages naturels, dont la mozzarella et le provolone, qui sont distribués aux États-Unis et au Mexique.

Le prix d'achat de 108,1 millions de dollars (81,4 millions de dollars américains), sur une base sans endettement, a été payé en trésorerie au moyen des fonds en caisse et des facilités de crédit disponibles.

Le goodwill comptabilisé reflète la valeur attribuée aux synergies futures attendues et au regroupement de la main-d'œuvre au sein de l'UGT Division Fromages (USA). La répartition du prix d'achat a été effectuée au premier trimestre de l'exercice 2020.

SHEPHERD GOURMET DAIRY (ONTARIO) INC.

Le 19 juin 2018, la Société a conclu l'acquisition des activités de Shepherd Gourmet Dairy (Ontario) Inc. (Shepherd Gourmet). Ses activités sont exercées dans une usine située à St. Marys, en Ontario, au Canada. Shepherd Gourmet produit, met en marché et distribue une variété de fromages de spécialité, du yogourt, ainsi que du yogourt Skyr de style islandais au Canada.

Le prix d'achat était de 99,8 millions de dollars, sur une base sans endettement, dont une tranche de 89,8 millions de dollars a été payée en trésorerie au moyen des fonds en caisse et des facilités de crédit disponibles et une tranche de 5,0 millions de dollars représente un solde à payer au vendeur.

Le goodwill comptabilisé reflète la valeur attribuée aux synergies futures attendues et au regroupement de la main-d'œuvre au sein de l'UGT Division Produits laitiers (Canada).

La répartition du prix d'achat a été effectuée au troisième trimestre de l'exercice 2019.

NOTE 12 ACQUISITIONS D'ENTREPRISES (SUITE)

MURRAY GOULBURN CO-OPERATIVE CO. LIMITED

Le 1^{er} mai 2018, la Société a conclu l'acquisition des activités de Murray Goulburn Co-Operative Co. Limited (Murray Goulburn ou MG), basée en Australie. L'acquisition de MG complète les activités de la Division Produits laitiers (Australie) et permet à la Société de renforcer sa présence en Australie. MG produit une gamme complète d'aliments laitiers, notamment du lait nature, de la poudre de lait, du fromage, du beurre et des breuvages laitiers, ainsi qu'une gamme d'ingrédients et de produits nutritionnels, comme le lait maternisé. MG approvisionne les industries du détail et de la restauration à l'échelle mondiale sous les marques phares *Devondale*, *Liddells* et *Murray Goulburn Ingredients*.

Le prix d'achat de la transaction s'est élevé à 1,276 milliard de dollars (1,311 milliard de dollars australiens) sur une base sans endettement et a été financé au moyen de la facilité d'acquisition de MG (note 10). Le prix d'achat comprenait des passifs repris par la Société de 76,7 millions de dollars.

Le 17 août 2018, la Société a conclu la vente de l'usine de Koroit située dans l'État de Victoria à un prix de vente de 239,7 millions de dollars (250,9 millions de dollars australiens). Cette cession était requise conformément à l'engagement conclu avec l'Australian Competition and Consumer Commission dans le cadre de l'acquisition des activités de MG. Les actifs détenus en vue de la vente de l'usine de Koroit comprenaient des stocks, des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles. Ces actifs ont été évalués à la juste valeur moins les coûts de la vente. Aucun profit ni perte n'a été comptabilisé relativement à cette transaction.

Le goodwill comptabilisé reflète la valeur attribuée aux synergies futures prévues et au regroupement de la main-d'œuvre au sein de l'UGT Division Produits laitiers (Australie).

La répartition du prix d'achat a été effectuée au quatrième trimestre de l'exercice 2019.

La répartition de chacun des prix d'achat est présentée ci-dessous.

		Murray Goulburn	Shepherd Gourmet	F&A	Total pour l'exercice 2019
Actifs acquis	Trésorerie	7,4 \$	– \$	– \$	7,4 \$
	Débiteurs	244,8	5,1	18,5	268,4
	Stocks	382,9	3,2	8,7	394,8
	Frais payés d'avance et autres actifs	10,4	0,5	0,1	11,0
	Actifs détenus en vue de la vente	240,3	–	–	240,3
	Immobilisations corporelles	632,1	12,8	60,0	704,9
	Goodwill	10,5	78,3	37,7	126,5
	Immobilisations incorporelles	38,9	5,2	–	44,1
	Autres actifs	3,9	–	–	3,9
	Impôt différé	16,6	–	–	16,6
Passifs repris	Créditeurs et charges à payer	(280,9)	(3,7)	(15,4)	(300,0)
	Autres passifs	(30,6)	–	(1,5)	(32,1)
	Impôt différé	–	(1,6)	–	(1,6)
Actifs nets acquis et contrepartie totale		1 276,3 \$	99,8 \$	108,1 \$	1 484,2 \$

NOTE 13 INFORMATION SECTORIELLE

La Société présente ses activités selon quatre secteurs géographiques. Le Secteur Canada se compose de la Division Produits laitiers (Canada). Le Secteur USA comprend la Division Fromages (USA) et la Division Aliments laitiers (USA). Le Secteur International comprend la Division Produits laitiers (Australie) et la Division Produits laitiers (Argentine). Le Secteur Europe, qui a été constitué ce trimestre à la suite de l'acquisition de Dairy Crest, comprend la Division Produits laitiers (Royaume-Uni).

Ces secteurs à présenter sont gérés distinctement puisque chaque secteur d'activité représente une unité d'affaires stratégique qui offre différents produits et qui sert différents marchés. La Société évalue la performance géographique et sectorielle en fonction du bénéfice avant intérêts, impôt sur le résultat, amortissements, coûts d'acquisition et de restructuration, réévaluation des stocks à la suite d'une acquisition entreprise et profit lié à l'hyperinflation.

NOTE 13 INFORMATION SECTORIELLE (SUITE)

La direction a regroupé la Division Fromages (USA) et la Division Aliments laitiers (USA) en raison de similitudes dans les rendements moyens à long terme et des facteurs de marché corrélés dictant des stratégies de prix qui affectent les opérations des deux divisions. Les divisions au sein du Secteur International ont été combinées en raison de similitudes dans les facteurs du marché mondial et les processus de production.

Les méthodes comptables des secteurs sont les mêmes que celles décrites à la note 3 portant sur les principales méthodes comptables.

INFORMATION SUR LES SECTEURS À PRÉSENTER

	Pour les périodes de trois mois closes les 30 juin	
	2019	2018
Produits		
Canada	968,8 \$	1 011,0 \$
USA	1 757,7	1 594,6
International	790,3	662,2
Europe	151,6	–
	3 668,4 \$	3 267,8 \$
Bénéfice avant intérêts, impôt sur le résultat, amortissements, coûts d'acquisition et de restructuration, réévaluation des stocks à la suite d'une acquisition d'entreprise et profit lié à l'hyperinflation		
Canada	98,5 \$	105,5 \$
USA	173,6	154,3
International	59,7	47,7
Europe	26,2	–
	358,0 \$	307,5 \$
Amortissements		
Canada	22,6 \$	17,7 \$
USA	41,9	41,0
International	26,9	15,5
Europe	17,4	–
	108,8 \$	74,2 \$
Coûts d'acquisition et de restructuration	22,4	48,9
Réévaluation des stocks à la suite d'une acquisition d'entreprise	27,2	–
Profit lié à l'hyperinflation	(8,1)	–
Charges financières, montant net	36,6	19,3
Bénéfice avant impôt sur le résultat	171,1	165,1
Impôt sur le résultat	49,7	39,1
Bénéfice net	121,4 \$	126,0 \$

Le tableau suivant présente les produits par segment de marché.

	Pour les périodes de trois mois closes les 30 juin	
	2019	2018
Détail	1 706,2 \$	1 510,0 \$
Restauration	1 332,5	1 210,5
Industriel	629,7	547,3
	3 668,4 \$	3 267,8 \$

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré.

